



MONFINANCIER .com

# MONFINANCIER RETRAITE

## *Capitalisation*

CONTRAT DE CAPITALISATION INDIVIDUEL DE TYPE MULTISUPPORT

# SOMMAIRE

<b>Entreprise contractante : dénomination et forme juridique</b>	<b>p. 3</b>	<b>6. Dates de valeur</b>	<b>p. 6</b>
<b>1. Nom commercial du contrat</b>	<b>p. 3</b>	a. Dates de valeur retenues lors d'une opération	p. 6
<b>2. Caractéristiques du contrat</b>	<b>p. 3</b>	b. Dates d'effet des opérations	p. 6
a. Définition contractuelle des garanties offertes	p. 3	c. Cas particuliers relatifs aux unités de compte	p. 7
b. Durée du contrat	p. 3	<b>7. Gestion du contrat</b>	<b>p. 7</b>
c. Modalités de versement des primes	p. 3	a. Modes de gestion	p. 7
d. Délai et modalités de renonciation au contrat	p. 4	b. Autres opérations	p. 9
e. Formalités à remplir en cas de sinistre	p. 4	<b>8°. Terme du contrat</b>	<b>p. 9</b>
f. Précisions complémentaires relatives à certaines catégories de contrats	p. 4	<b>9°. Modalités d'information</b>	<b>p. 10</b>
g. Informations sur les primes relatives aux garanties principales et complémentaires lorsque de telles informations s'avèrent appropriées	p. 5	<b>10°. Autres dispositions</b>	<b>p. 10</b>
h. Loi applicable et régime fiscal	p. 5	a. Langue	p. 10
<b>3. Rendement minimum garanti et participation</b>	<b>p. 5</b>	b. Monnaie légale	p. 10
a. Taux d'intérêt garanti et durée de cette garantie	p. 5	c. Prescription	p. 10
b. Indications des garanties de fidélité, des valeurs de réduction et des valeurs de rachat	p. 5	d. Fonds de garantie des assurances de personnes	p. 10
c. Modalités de calcul et d'attribution de la participation aux bénéficiaires	p. 6	e. Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme	p. 10
<b>4. Procédure d'examen des litige</b>	<b>p. 6</b>	f. Informatique et libertés	p. 10
<b>5. Solvabilité et situation financière de l'assureur</b>	<b>p. 6</b>	<b>Présentation des supports d'investissement</b>	<b>p. 12</b>
		<b>Présentation des orientations de gestion profilée</b>	<b>p. 27</b>

## CONTRAT DE CAPITALISATION INDIVIDUEL DE TYPE MULTISUPPORT N°2221

### LE CONTRAT MONFINANCIER RETRAITE CAPITALISATION EST COMPOSÉ :

• du projet de contrat valant note d'information constituée de deux documents :

- le projet de contrat valant note d'information (1/2) – bulletin de souscription, ci-après dénommée bulletin de souscription

- le projet de contrat valant note d'information (2/2) – conditions contractuelles, ci-après dénommée conditions contractuelles, comprenant la présentation des supports d'investissement; il est remis préalablement à la souscription et précise les dispositions essentielles du contrat ainsi que les droits et obligations réciproques du souscripteur et de suravenir

• des conditions particulières qui précisent les caractéristiques et garanties du contrat du souscripteur

• des avenants adressés au souscripteur lors de toute modification apportée à son contrat (exemples : rachat partiel, versement complémentaire, arbitrage)

Le projet de contrat valant note d'information (2/2) - Conditions Contractuelles constituera les conditions générales de votre contrat à compter de la date de signature du projet de contrat valant note d'information (1/2) – bulletin de souscription.

### ENTREPRISE CONTRACTANTE : DÉNOMINATION ET FORME JURIDIQUE

**Nom :** Suravenir

**Adresse :** 232, rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest cedex 9.

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 420 000 000 €. société mixte régie par le Code des assurances / siren 330 033 127 RCS Brest. Société soumise au Contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de résolution (61, rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 9).

### 1. NOM COMMERCIAL DU CONTRAT

Le contrat MonFinancier Retraite Capitalisation n° 2221 est un contrat individuel de capitalisation de type multisupport, régi par le code des assurances et relevant de la branche 24 (capitalisation).

### 2. CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT

La souscription à ce contrat est réservée aux personnes physiques ayant leur résidence principale en France.

En souscrivant au contrat de capitalisation individuel MonFinancier Retraite Capitalisation, le souscripteur constitue et valorise un capital à partir des différents supports d'investissement mentionnés dans la présentation des supports d'investissement du projet de contrat valant note d'information.

### a. définition contractuelle des garanties offertes

le contrat MonFinancier Retraite Capitalisation offre, au terme du contrat, le paiement d'un capital et/ou d'une rente viagère.

Pour les droits exprimés en euros, le contrat comporte une garantie en capital au moins égale aux sommes versées, nettes de frais sur versement(s).

**Pour les droits exprimés en unités de compte, les montants investis ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

### b. durée du contrat

Après réception du bulletin de souscription dûment signé, ainsi que de l'ensemble des pièces nécessaires à la souscription, le contrat et les garanties prennent effet à la date mentionnée sur les conditions particulières émises par Suravenir, sous réserve de l'encaissement effectif du premier versement du souscripteur par Suravenir. le souscripteur fixe lui-même sur le bulletin de souscription la durée du contrat MonFinancier Retraite Capitalisation (minimum 8 ans, maximum 30 ans).

### c. modalités de versement des primes

• Versement initial : à la souscription, le souscripteur réalise un premier versement de 100 € minimum, qu'il peut compléter à tout moment par des versements libres ou programmés.

• Versements libres : pour un montant minimum de 50 €, seuls ou en complément de ses versements programmés.

*Chaque support d'investissement choisi doit être alimenté à hauteur de 25 € minimum*

• Versements programmés : le souscripteur a la possibilité de programmer des versements mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels (prévoir un minimum de 25 €/mois, 50 €/trimestre, 150 €/semestre, 300 €/an). Les versements programmés doivent être répartis avec un minimum de 25 € par support. Le souscripteur peut choisir l'ajustement automatique de ses versements programmés : il s'agit de faire évoluer automatiquement et annuellement leur montant, selon un indice qui lui sera communiqué chaque année (ajustement annuel des versements) dans son relevé d'information annuelle. L'évolution sera appliquée au prorata de la répartition des supports de son versement programmé.

Le souscripteur peut, à tout moment, les augmenter ou les diminuer, les interrompre, puis les reprendre. en cas de suspension des versements programmés, le contrat se poursuit et le souscripteur peut continuer à effectuer des versements libres.

Le premier versement programmé sera réalisé à l'issue de la période de renonciation. lorsque deux versements programmés successifs n'ont pas été réalisés (notamment en cas de refus de l'établissement bancaire pour des raisons techniques, financières...), Suravenir se réserve le droit de suspendre l'appel des versements programmés.

Chaque versement net de frais, libre ou programmé, est investi sur les supports d'investissement que le souscripteur a sélectionnés, sauf en cas de choix de la gestion profilée. à défaut de précision de la part du souscripteur, Suravenir appliquera la répartition effectuée lors du dernier versement. le versement net de frais affecté à un support d'investissement est divisé par la valeur liquidative de ce support pour obtenir le nombre

de parts qui est attribué au souscripteur. ce nombre est arrondi au dix-millième le plus proche.

**Les versements sont exclusivement libellés en euros.**

#### d. délai et modalités de renonciation au contrat

Le souscripteur peut renoncer au présent contrat pendant 30 jours calendaires révolus à compter de la date à laquelle il est informé de la conclusion du contrat MonFinancier retraite Capitalisation, matérialisée par la réception des conditions particulières. cette renonciation doit être faite par lettre recommandée avec avis de réception, envoyée à l'adresse suivante : Suravenir service gestion vie - 232, rue général Paulet - BP 103 - 29802 brest cedex 9.

Elle peut être faite selon le modèle de lettre ci-dessous :

*“Je soussigné(e) (nom, prénom et adresse du souscripteur) déclare renoncer à la souscription au contrat MonFinancier retraite Capitalisation, que j’ai signée le (\_\_\_\_) et vous prie de bien vouloir me rembourser l’intégralité des sommes versées dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la présente lettre. je reconnais également être informé(e) que toutes les garanties cessent à la date de réception par Suravenir de la présente lettre de renonciation.”* Date et signature

Au-delà de ce délai, les sommes non restituées produisent de plein droit intérêt au taux légal majoré de moitié durant deux mois, puis, à l'expiration de ce délai de deux mois, au double du taux légal.

La faculté de renonciation s'exerce conformément à l'article L.132-5-1 du code des assurances.

Le défaut de remise des documents et informations prévus à l'article L.132-5-2 du code des assurances entraîne de plein droit la prorogation du délai de renonciation jusqu'au trentième jour calendaire révolu suivant la date de remise effective de ces documents dans la limite de huit ans à compter de la date à laquelle le souscripteur est informé que le contrat est conclu.

L'exercice de la faculté de renonciation met fin à toutes les garanties de la souscription.

#### e. Formalités à remplir en cas de sinistre

En cas de décès du souscripteur du contrat de capitalisation avant l'échéance, les héritiers du souscripteur sont automatiquement substitués à ce dernier. La valeur de rachat du contrat fait partie de la succession du souscripteur. les héritiers peuvent soit procéder au rachat total du contrat, soit en demander le maintien.

#### f. Précisions complémentaires relatives à certaines catégories de contrats

##### Frais et indemnités de rachat et autres frais prélevés par l'entreprise d'assurance

Les frais liés au contrat MonFinancier retraite Capitalisation et prélevés par Suravenir sont les suivants :

##### • « Frais à l'entrée et sur versements »

0 % lors de la souscription et lors de chaque versement

##### • « Frais en cours de vie du contrat »

- frais annuels de gestion :

- 0,60 % sur la part des droits exprimés en euros
- 0,60 % sur la part des droits exprimés en unités de compte

Ils sont calculés quotidiennement sur la base de l'encours journalier, pour le(s) fonds en euros comme pour les unités de compte, et sont prélevés en nombre de parts d'unités de compte et/ou en euros :

- pour le(s) fonds en euros, en une fois, au plus tard le 31 décembre de chaque année, ou en cours d'année, en cas de sortie totale (rachat, arbitrage, conversion en rente)

- pour les unités de compte, chaque mois, ou en cours de mois, en cas de sortie totale (rachat, arbitrage, conversion en rente).

##### • « Frais de sortie »

- 3 % sur quittances d'arrérages

- option pour la remise de titres en cas de rachat total ou au terme : 1 % des fonds gérés réglés sous forme de titres

- frais de rachat partiel et rachat total : 0 %

- frais des rachats partiels programmés : 0 %

##### • « Autres frais »

- frais de changement de mode de gestion : 0 %

- frais prélevés en cas d'arbitrage : 0 % des montants arbitrés

- frais prélevés en cas d'arbitrage dans le cadre des options d'arbitrages programmés : 0 %

- frais prélevés en cas d'arbitrage généré dans le cadre de la gestion profilée : 0 %

- frais prélevés lors des opérations effectuées sur les ETFs : 0,1 % des montants investis / désinvestis sur les ETFs

#### Énonciation des fonds en euros à capital garanti

Le contrat MonFinancier retraite Capitalisation propose un ou plusieurs fonds en euros à capital garanti, dont les caractéristiques sont précisées dans la présentation des supports d'investissement du contrat, placée à la fin des conditions contractuelles. cette liste est également disponible sur le site [www.monfinancier.com](http://www.monfinancier.com).

Suravenir se réserve la possibilité de proposer à tout moment de nouveaux fonds en euros, de restreindre ou supprimer la possibilité d'investir (par arbitrage et/ou par versement initial ou complémentaire) sur un ou des fonds en euros existants.

Dans le cas où la possibilité d'investir sur un fonds en euros serait supprimée, les versements programmés mis en place sur ce fonds en euros seraient automatiquement transférés vers le fonds en euros Suravenir rendement.

#### Énonciation des unités de compte de référence

Les unités de compte de référence sont des unités de compte obligataires, en actions, diversifiées, immobilières (SCI, SCP ou SCPI), des produits structurés, des supports à fenêtre de commercialisation ou des unités de compte de toute nature, sélectionnées par Suravenir. la liste des unités de compte de référence se trouve dans la présentation des supports d'investissement à la fin du projet de contrat valant note d'information.

Cette liste est également disponible sur le site [www.monfinancier.com](http://www.monfinancier.com).

**Les unités de compte sont des placements à long terme dont les valeurs liquidatives peuvent enregistrer à un instant donné des variations, parfois importantes, à la hausse ou à la baisse.**

En cas de disparition d'une unité de compte du contrat MonFinancier retraite Capitalisation, une autre unité de compte de même nature lui sera substituée.

Par ailleurs, Suravenir se réserve la possibilité de proposer à tout moment des nouveaux supports d'investissement.

#### Caractéristiques principales des unités de compte

Pour chaque unité de compte éventuellement sélectionnée par le souscripteur lors de la souscription du contrat et lors des mouvements d'arbitrage et de versement, l'indication des caractéristiques principales est effectuée, conformément à l'article A.132-4 du code des assurances, par la remise au souscripteur du document d'informations clés pour l'investisseur ou, le cas échéant, de la note détaillée ou, en fonction du support, de l'annexe complémentaire de présentation du support concerné.

Le document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) ou la note détaillée sont par ailleurs disponibles sur le site internet de l'autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et sur le site internet de chacune des sociétés de gestion.

#### Frais pouvant être supportés par les unités de compte

Les frais spécifiques des supports d'investissement, pouvant être prélevés par les sociétés de gestion ou par Suravenir, sont détaillés dans le document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) ou, le cas échéant, dans la note détaillée ou, selon le support, dans l'annexe complémentaire de présentation du support concerné, remis au souscripteur lors du

premier investissement sur le support concerné, et également disponibles sur le site [www.monfinancier.com](http://www.monfinancier.com).

#### Modalités de versement du produit des droits attachés à la détention d'une unité de compte

• Pour **les supports dits de capitalisation**, lorsque des produits financiers sont dégagés, ceux-ci sont directement capitalisés dans la valeur de l'unité de compte

• Pour **les supports dits de distribution**, lorsqu'ils distribuent des dividendes, ceux-ci sont réinvestis dans le support en unités de compte, ce qui se traduit par une augmentation du nombre d'unités de compte attribué au souscripteur

• Pour les **obligations et pour les supports de distribution appartenant à la catégorie des produits structurés** (obligations structurées, fonds à formule) **et à la catégorie des SCPI**, les coupons sont réinvestis dans le fonds en euros Suravenir rendement.

#### g. Informations sur les primes relatives aux garanties principales et complémentaires lorsque de telles informations s'avèrent appropriées

Sans objet.

#### h. Loi applicable et régime fiscal

##### Loi applicable

La loi française est applicable aux relations précontractuelles et contractuelles.

##### Indications générales relatives au régime fiscal

Le régime fiscal applicable est le régime fiscal français (sous réserve de l'application des conventions internationales).

Le régime fiscal applicable à la date du présent Projet de Contrat Valant Note d'Information est le suivant :

**En cas de décès du souscripteur**, la valeur de rachat fait partie de la succession du souscripteur.

**En cas de rachat partiel, rachat partiel programmé ou rachat total**, les modalités d'imposition des plus-values dépendent de la durée du contrat au moment de l'opération de rachat.

Le souscripteur a le choix entre 2 options fiscales` :

- l'intégration des plus-values dans ses revenus lors de sa déclaration annuelle
- le prélèvement forfaitaire libératoire (PFL) (option devant être exprimée au plus tard lors de la demande de rachat) au taux indiqué ci-après :

Durée du contrat au moment du rachat	Taux du PFL	Prélèvements sociaux
Entre 0 et 4 ans	35 %	15,5 %
Entre 4 et 8 ans	15 %	15,5 %
Après 8 ans	7,5 %**	15,5 %

\* À défaut de choix, la déclaration des produits dans le revenu imposable sera retenue.

\*\* Après abattement annuel de 4 600 € pour les contribuables célibataires, veufs ou divorcés et 9 200 € pour les contribuables soumis à imposition commune. Il est applicable par foyer fiscal, pour l'ensemble des contrats détenus par un même contribuable, et ce quelle que soit l'option fiscale choisie. Au-delà, les plus-values sont soumises à imposition.

### 3. RENDEMENT MINIMUM GARANTI ET PARTICIPATION

#### a. Taux d'intérêt garanti et durée de cette garantie

Durant toute la vie du contrat, pour la part des versements investis sur chaque fonds en euros, le contrat comporte une garantie en capital au moins égale aux sommes versées, nettes de frais sur versement(s).

En cas de sortie partielle d'un fonds en euros en cours d'année, le montant correspondant à la sortie partielle sera revalorisé au moment du versement de la participation aux bénéfices au début de l'année suivante, sur la base du taux annuel servi, affecté à la revalorisation des contrats, au prorata temporis de la durée écoulée entre le 1<sup>er</sup> janvier de l'année de la sortie partielle et la date de la sortie partielle.

En cas de sortie totale d'un fonds en euros (rachat, arbitrage, conversion en rente) avant l'attribution de la participation aux bénéfices annuelle, la revalorisation s'effectue sur la base d'un taux fixé annuellement par Suravenir, au prorata de la durée écoulée depuis la dernière date de répartition des bénéfices jusqu'à la date d'effet de la sortie totale.

En cas de sortie totale d'un fonds en euros avant la première attribution de la participation aux bénéfices, le capital versé sera égal au montant du capital net investi.

#### b. Indications des garanties de fidélité, des valeurs de réduction et des valeurs de rachat

Indication des garanties de fidélité, des valeurs de réduction et des valeurs de rachat ; dans le cas où celles-ci ne peuvent être établies exactement au moment de la souscription, indication du mécanisme de calcul ainsi que des valeurs minimales.

##### • Garanties de fidélité

Sans objet

##### • Valeurs de réduction

Sans objet

##### • Valeurs de rachat

La valeur de rachat de la souscription est égale à la somme des valeurs de rachat de chaque support d'investissement.

Compte tenu du caractère multisupport du contrat et d'un versement réalisé sur une ou plusieurs unités de compte, **il n'existe pas de valeurs de rachat minimales exprimées en euros** de la totalité du contrat du souscripteur. Les valeurs de rachat indiquées ci-dessous sont données à titre d'exemple et ne prennent pas en compte les éventuels versements, arbitrages ou rachats partiels ultérieurs.

##### Support(s) en euros

Pour un versement réalisé sur un fonds en euros, la valeur de rachat est égale au montant revalorisé conformément au point 3.

*À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de rachat exprimée en euros d'un investissement net de frais de 1 000 € (soit un versement brut de 1 000 € supportant 0 % de frais d'entrée). Ces valeurs, qui tiennent compte des frais annuels de gestion, ne constituent cependant que des minima auxquels s'ajoute la participation aux bénéfices.*

Au terme de l'année	Cumul des primes brutes	Cumul des primes nettes	Valeurs minimales garanties
1	1 000 €	1 000 €	1 000 €
2	1 000 €	1 000 €	1 000 €
3	1 000 €	1 000 €	1 000 €
4	1 000 €	1 000 €	1 000 €
5	1 000 €	1 000 €	1 000 €
6	1 000 €	1 000 €	1 000 €
7	1 000 €	1 000 €	1 000 €
8	1 000 €	1 000 €	1 000 €

Les valeurs de rachat ci-dessus ne tiennent pas compte de tous les prélèvements, notamment des prélèvements sociaux et fiscaux.

## Supports en unités de compte

Pour un versement réalisé sur les unités de compte, la valeur de rachat exprimée en euros est égale au produit du nombre d'unités de compte détenues par la valeur liquidative de l'unité de compte (UC).

Exemple de calcul au terme de la première année pour un investissement net de frais sur versement(s) représentant 100 parts en début d'année :  $100 \times (1 - 0,60 \%) = 99,4000$  UC

La valeur de rachat de l'unité de compte (UC) en euros au terme de la première année est donc de  $99,4000 \times$  valeur liquidative de l'UC au 31 décembre.

À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de rachat exprimée en nombre de parts d'unités de compte d'un investissement net de frais représentant 100 parts correspondant à une somme nette théorique versée de 1 000 € (soit 1 000 € bruts). Ces valeurs de rachat tiennent compte des frais annuels de gestion. Valeur liquidative de départ : 10 €.

Au terme de l'année	Cumul des primes brutes	Cumul des primes nettes	Nombre d'unités de compte minimal garanti (taux de FAG de 0,60 %)
1	1 000 €	1 000 €	99,4000
2	1 000 €	1 000 €	98,8036
3	1 000 €	1 000 €	98,2108
4	1 000 €	1 000 €	97,6215
5	1 000 €	1 000 €	97,0358
6	1 000 €	1 000 €	96,4536
7	1 000 €	1 000 €	95,8749
8	1 000 €	1 000 €	95,2997

Les valeurs de rachat ci-dessus ne tiennent pas compte de tous les prélèvements, notamment des prélèvements sociaux et fiscaux et des frais qui ne peuvent être déterminés lors de la souscription. Les prélèvements effectués sur la provision mathématique du contrat ne sont pas plafonnés en nombre d'unités de compte.

Pour les supports en unités de compte, Suravenir ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

## c. Modalités de calcul et d'attribution de la participation aux bénéficiaires

Chaque année, Suravenir établit le compte de résultat de chaque fonds en euros du contrat comme suit :

### Au crédit :

- les versements de l'exercice, nets de frais
- les provisions mathématiques du fonds en euros du contrat au 1<sup>er</sup> janvier
- les arbitrages entrants, nets de frais
- 90 % des reprises sur les autres provisions techniques (réserve de capitalisation, provision de gestion, provision pour aléas financiers...) hors provision pour participation aux bénéficiaires
- 90 % de la quote-part du contrat dans les produits financiers nets de charges directes issus des placements de toute nature représentatifs des provisions mathématiques (coupons, dividendes, intérêts, loyers, plus et moins-values réalisées...) relatives au fonds en euros

### Au débit :

- les provisions mathématiques du fonds en euros du contrat au 31 décembre avant affectation de la revalorisation
- les prestations versées durant l'exercice (capitales décès, rachats, conversion en rente...)
- les arbitrages sortants
- les frais annuels de gestion calculés au taux maximum de 0,60 %
- 90 % des dotations aux autres provisions techniques (réserve de capitalisation, provision de gestion, provision pour aléas financiers...) hors provision pour participation aux bénéficiaires
- le solde débiteur éventuel de l'exercice précédent
- les charges financières et administratives de toute nature liées aux placements et non directement imputés aux produits financiers
- les charges fiscales et prélèvements obligatoires liés aux primes et aux placements

L'intégralité de ce solde, s'il est positif, est affectée à la provision pour participation aux bénéficiaires commune aux contrats dont les engagements sont adossés au fonds en euros.

Le Directoire de Suravenir décide, au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, de la participation aux bénéficiaires affectée à la revalorisation des contrats MonFinancier Retraite Capitalisation.

Les capitaux investis dans le fonds en euros sont gérés distinctement des placements correspondant aux fonds propres de Suravenir.

## 4. PROCÉDURE D'EXAMEN DES LITIGES

Pour toute réclamation relative à sa souscription, le souscripteur doit consulter dans un premier temps son conseiller MonFinancier.com.

Dans un deuxième temps, si la réponse ne le satisfait pas, il peut adresser ses réclamations au siège social de Suravenir - Service Gestion Vie - 232, rue Général Paulet - BP 103 - 29802 BREST CEDEX 9.

Si le désaccord persiste après la réponse définitive donnée par Suravenir, le souscripteur pourra demander l'avis du Médiateur de l'Assurance : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou en saisissant directement sa demande sur [www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org).

## 5. SOLVABILITÉ ET SITUATION FINANCIÈRE DE L'ASSUREUR

Le souscripteur peut accéder au rapport sur la solvabilité et la situation financière de Suravenir prévu à l'article L.355-1 du Code des assurances, qui permet au souscripteur d'accéder facilement à ces informations.

## 6. DATES DE VALEUR

### a. Dates de valeur retenues lors d'une opération

#### • Fonds en euros :

La valorisation des fonds en euros est quotidienne.

Chaque investissement sur les fonds en euros commence à produire des intérêts et chaque désinvestissement cesse de produire des intérêts à compter de la date d'effet de l'opération, après valorisation effective de toutes les opérations en cours.

#### • Unité(s) de compte :

La vente et l'achat des parts d'unité(s) de compte s'effectuent sur la base de la valeur liquidative de l'unité de compte à la date d'effet de l'opération, après valorisation effective de toutes les opérations en cours.

### b. Dates d'effet des opérations

#### • Versement initial :

- En ligne :

Le versement initial prend effet **au plus tard le 2<sup>ème</sup> jour ouvré** suivant la date de réception de la demande par Suravenir, sous réserve de la

réception de l'ensemble des pièces justificatives et de l'encaissement effectif des fonds.

- Par courrier :

Le versement initial prend effet **au plus tard le 3<sup>ème</sup> jour ouvré** suivant la date de réception de la demande par Suravenir, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives et de l'encaissement effectif des fonds.

#### • Versements libres :

- En ligne :

Les versements prennent effet **au plus tard le 2<sup>ème</sup> jour ouvré** suivant la date de réception de la demande par Suravenir, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives et de l'encaissement effectif des fonds.

- Par courrier :

Les versements prennent effet **au plus tard le 3<sup>ème</sup> jour ouvré** suivant la date de réception de la demande par Suravenir, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives et de l'encaissement effectif des fonds.

#### • Arbitrages :

- En ligne :

Les arbitrages effectués les jours ouvrés avant 20 heures et le samedi avant 19 heures prennent effet **le 1<sup>er</sup> jour ouvré** suivant la date de réception de la demande par Suravenir, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives.

- Toute autre demande d'arbitrages :

Les arbitrages prennent effet **au plus tard le 2<sup>ème</sup> jour ouvré** suivant la date de réception de la demande par Suravenir, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives.

#### • Rachats :

Les rachats prennent effet **au plus tard le 5<sup>ème</sup> jour ouvré** suivant la date de réception de la demande par Suravenir, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives.

## c. Cas particuliers relatifs aux unités de compte

Dans les cas suivants, les opérations ne s'effectuent pas sur la base de la valeur liquidative de l'unité de compte à la date d'effet de l'opération :

- Si la valorisation de l'unité de compte n'est pas quotidienne, les opérations s'effectuent sur la base de la 1<sup>ère</sup> valorisation de l'unité de compte suivant la date d'effet

- Si l'unité de compte intègre un préavis, les opérations s'effectuent sur la base de la valorisation après application du délai de préavis déterminé par la société de gestion

- Si l'unité de compte est étrangère, et que la date d'effet de l'opération coïncide avec un jour férié du pays étranger auquel l'unité de compte est rattachée, les opérations s'effectuent sur la base de la 1<sup>ère</sup> valorisation de l'unité de compte suivant la date d'effet.

Ces cas particuliers sont listés dans la Présentation des supports d'investissement placée à la fin du Projet de Contrat Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles et détaillées dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) ou, le cas échéant, dans la note détaillée ou l'annexe complémentaire de présentation des supports concernés.

## 7. GESTION DU CONTRAT

Le souscripteur a le choix entre deux modes de gestion de la répartition des supports d'investissement de son contrat : gestion libre ou gestion profilée.

Au terme du délai de renonciation prévu au point **2d**, lorsque les opérations sont compatibles avec le mode de gestion et les options choisies, le souscripteur peut effectuer les opérations décrites dans ce point **7**.

En cours de vie du contrat, le souscripteur a la possibilité de changer de mode de gestion, modifier ou annuler une option.

Le déclenchement et la prise en compte des différentes opérations (hors versements programmés) peuvent être différés jusqu'à la valorisation définitive de celles déjà en cours.

## a. Modes de gestion

### • Gestion libre

Le souscripteur répartit librement ses versements entre les différents supports d'investissement proposés. Ce mode de gestion lui donne accès aux arbitrages et aux options d'arbitrages programmés présentés ci-dessous.

#### - Arbitrage

Le souscripteur peut modifier la répartition de son capital pour un montant minimum de 25 €, sous réserve qu'un autre mouvement ne soit pas en attente de valorisation. Le solde minimum devant rester sur chaque support d'investissement arbitré est de 25 € excepté en cas de désinvestissement total du support.

Afin de préserver l'intérêt des souscripteurs, les arbitrages en sortie du (des) fonds en euros ou des unités de compte immobilières peuvent, exceptionnellement, être différés pendant une durée maximale de 6 mois.

#### - Options d'arbitrages programmés

Sont dites options d'arbitrages programmés les 5 options suivantes :

- Rééquilibrage automatique
- Investissement progressif
- Sécurisation des plus-values
- Stop loss relatif
- Dynamisation des plus-values

Les options sécurisation des plus-values et stop-loss relatif peuvent être combinées.

Toute autre combinaison d'options est impossible.

Ces options sont possibles exclusivement si :

- le souscripteur n'a pas d'avance en cours
- le contrat n'est pas nanti

Les options peuvent être positionnées sur le contrat à la souscription ou en cours de vie du contrat. Si le souscripteur opte pour la mise en place d'une option d'arbitrages programmés en cours de vie du contrat, la mise en œuvre de l'option sera effective au 1<sup>er</sup> jour ouvré suivant le traitement de la demande.

Les arbitrages programmés seront par ailleurs automatiquement suspendus si le souscripteur demande la conversion en rente, un rachat total ou si la souscription arrive à son terme. La prorogation du contrat au terme entraîne la prorogation des options d'arbitrages programmés.

Au déclenchement de l'option d'arbitrages programmés choisie par le souscripteur, tout ou partie du capital présent sur le(s) support(s) de départ est transféré vers le(s) support(s) d'arrivée sélectionné(s) par le souscripteur, selon les modalités décrites ci-après.

Les supports d'investissement éligibles aux différentes options sont précisés dans la Présentation des supports d'investissement placée à la fin des Conditions Contractuelles, par ailleurs disponible sur simple demande auprès de votre conseiller.

Seuls les arbitrages d'un montant minimum de 25 € seront déclenchés.

#### Rééquilibrage automatique

La répartition du contrat évolue selon les fluctuations du marché.

L'option de rééquilibrage automatique permet au souscripteur de définir une « répartition type » des supports d'investissement de son contrat et, à périodes fixes, d'arbitrer automatiquement, entre eux, les supports sélectionnés dans le cadre de l'option afin de maintenir cette « répartition type ».

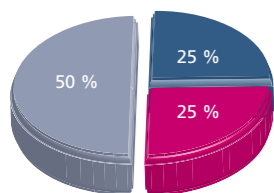
Afin de respecter une « répartition type » définie par le souscripteur entre les supports d'investissement (2 minimum), l'option permet d'arbitrer automatiquement à périodes fixes (mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle).

Chaque arbitrage de rééquilibrage automatique est réalisé le 20 du mois de chaque fin de période.

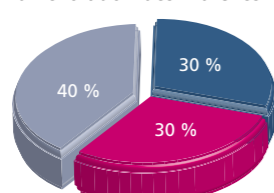
### Exemple :

- Fonds en euros
- Unité de compte A
- Unité de compte B

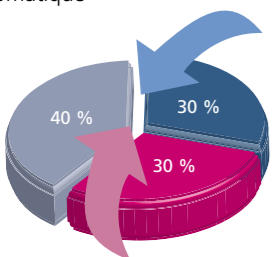
Etape 1  
« Répartition type » définie



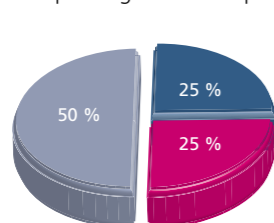
Etape 2  
Répartition constatée suite à l'évolution des marchés



Etape 3  
Déclenchement d'un arbitrage automatique



Etape 4  
Répartition après rééquilibrage automatique



Si le souscripteur opte pour la mise en place de l'option en parallèle des versements programmés sur son contrat, la date des versements programmés doit être positionnée le 1<sup>er</sup> ou le 8 du mois. Sinon, la date des versements programmés est à modifier.

En cas d'arbitrage ou de rachat partiel sur un contrat doté de l'option de rééquilibrage automatique, l'option sera automatiquement arrêtée pour permettre l'opération souhaitée. L'option de rééquilibrage automatique ne sera pas remise en place par défaut. Pour remettre en place l'option à l'issue de l'opération de rachat partiel ou d'arbitrage, le souscripteur devra compléter la demande de mise en place de l'option sur le bulletin de rééquilibrage automatique.

L'option de rééquilibrage automatique sera automatiquement suspendue dans les cas suivants :

- en cas de fermeture d'un support présent dans la "répartition type" entraînant un transfert des encours vers un fonds en euros
- en cas d'indisponibilité d'un fonds en euros, et si l'un d'eux est présent dans la répartition type du souscripteur

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en cas de distribution d'un support, l'option de rééquilibrage automatique est susceptible de se déclencher automatiquement.

#### Investissement progressif

Cette option permet au souscripteur d'orienter progressivement tout ou partie de son capital d'un ou deux support(s) de départ éligible(s) à cette option vers des supports d'arrivée de son choix éligible(s) à cette option, en réalisant des arbitrages programmés mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels.

Le montant global à arbitrer depuis les supports de départ est de 500 € minimum. Celui-ci devra être disponible sur les supports de départ dès la mise en place de l'option.

Le souscripteur choisit le nombre d'arbitrages, consécutifs, leur périodicité (mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle) et le montant à investir progressivement. Le montant de chaque arbitrage résulte du montant du capital que le souscripteur souhaite investir progressivement et du nombre d'arbitrages.

Ne seront pas prises en compte par l'option, les sommes investies sur le(s) support(s) de départ après la mise en place de l'option.

Si le souscripteur a opté pour plusieurs supports d'arrivée, le montant arbitré sera réparti selon des proportions librement déterminées par le souscripteur et, par défaut, à parts égales.

#### Sécurisation des plus-values

Cette option permet au souscripteur de sécuriser les plus-values en cas de hausse de la valeur du(des) support(s) de départ sélectionné(s).

Si le capital net investi sur le(s) support(s) de départ éligible(s) à cette option choisi(s) réalise une plus-value fixée par le souscripteur, la plus-value constatée est alors transférée sur un ou deux support(s) d'arrivée éligible(s) à cette option. La plus-value fixée doit être au minimum de 5 % du capital net investi.

Le capital net investi servant de référence prend en considération les mouvements intervenus sur les supports d'investissement (versements, arbitrages, rachats) depuis la mise en place de l'option sécurisation des plus-values. La plus-value s'entend de la différence entre le montant du capital géré sur le support concerné au jour de la constatation et le capital net investi sur ce même support depuis la mise en place de l'option.

La plus-value est calculée quotidiennement, à compter de la mise en place de l'option. L'ordre d'arbitrer sera donné le jour ouvré ou de cotation qui suit la valorisation ayant constaté la plus-value déclenchant le transfert.

Le seuil de déclenchement de l'arbitrage automatique est choisi support par support. Tout versement effectué sur un nouveau support d'investissement ne sera pas concerné par cette option.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en cas de distribution d'un support, l'option sécurisation des plus-values est susceptible de se déclencher automatiquement.

#### Stop-loss relatif

Cette option permet au souscripteur de limiter les pertes causées par une baisse de la valeur du(des) support(s) de départ sélectionné(s).

Après constatation d'une moins-value sur le(s) support(s) de départ éligible(s) à cette option choisi(s) par le souscripteur, la totalité du capital net investi sur ce(s) support(s) est alors transférée sur un ou deux support(s) d'arrivée éligible(s) à cette option. La moins-value fixée par le souscripteur doit être de minimum 5 %.

La moins-value s'entend de la différence entre le montant du capital géré sur le support concerné au jour de la constatation et la plus haute valeur atteinte par le capital net investi sur ce même support depuis la mise en place de l'option. Le capital net investi prend en considération les mouvements intervenus sur les supports d'investissement (versements, arbitrages, rachats) depuis la mise en place de l'option.

La moins-value est calculée quotidiennement, à compter de la mise en place de l'option. L'ordre d'arbitrer sera donné le jour ouvré qui suit la valorisation ayant constaté la moins-value déclenchant le transfert.

Le seuil de déclenchement de l'arbitrage automatique est choisi support par support. Une fois l'arbitrage réalisé pour un support, l'option est interrompue pour ce support. Les versements postérieurs à l'arbitrage ne seront pas concernés par l'option.

Si le désinvestissement de la totalité du capital investi sur un support choisi pour le stop-loss relatif intervient suite à une action du souscripteur sur le contrat (arbitrage, rachat partiel), l'option est maintenue.

Les versements postérieurs à cette action sur le support considéré seront concernés par l'option.

#### Dynamisation des plus-values

Une fois que la plus-value de chaque fonds en euros correspondant à la revalorisation telle que définie au point 3 est attribuée au souscripteur, il peut l'arbitrer automatiquement vers les supports de son choix éligibles à cette option. L'option s'applique automatiquement à tous les fonds en euros détenus sur le contrat. L'arbitrage automatique se déclenche à condition que le montant cumulé des revalorisations de tous les fonds en euros détenus sur le contrat soit supérieur à 25 €.

En cas de pluralité de supports d'arrivée éligibles en dynamisation, le capital arbitré sera réparti selon les proportions librement déterminées par le souscripteur et, par défaut, à parts égales.

La demande du souscripteur doit parvenir à Suravenir avant le 31 décembre pour pouvoir dynamiser les plus-values de l'année.

#### Gestion profilée

En choisissant ce mode de gestion, le souscripteur demande et accepte une gestion automatisée de la répartition des supports d'investissement de son contrat, et notamment les arbitrages qui en résultent.

Les versements sont automatiquement répartis selon l'orientation choisie et le souscripteur ne peut effectuer d'arbitrages autres que ceux prévus par ce mode de gestion.

Afin de respecter la répartition initiale du profil de gestion sélectionné, Suravenir procède gratuitement, chaque année, au moment du versement de la participation aux bénéficiaires des fonds euros à capital garanti, à un rééquilibrage du contrat.

Dans le cadre de la gestion profilée, le souscripteur a le choix entre quatre orientations, selon le profil de gestion répondant à ses objectifs et son aversion aux risques des marchés financiers :

##### - MF ÉTOILÉE PROFIL PRUDENT :

investi à 75 % sur les fonds euros à capital garanti SURAVENIR OPPORTUNITÉS et à 25 % en unités de compte.

Il permet au souscripteur de diversifier ses investissements tout en prenant un risque limité.

##### - MF ÉTOILÉE PROFIL ÉQUILIBRE :

investi à 55 % sur les fonds euros à capital garanti SURAVENIR OPPORTUNITÉS et à 45 % en unités de compte.

Il permet au souscripteur d'équilibrer ses investissements avec une prise de risque équilibrée.

##### - MF ÉTOILÉE PROFIL DYNAMIQUE :

investi à 30 % sur les fonds euros à capital garanti SURAVENIR OPPORTUNITÉS et à 70 % en unités de compte.

Il permet au souscripteur de diversifier ses investissements en acceptant une prise de risque élevée.

##### - MF ÉTOILÉE PROFIL OFFENSIF :

investi à 100 % sur les unités de compte.

Il offre au souscripteur un meilleur potentiel de performance en contrepartie d'une prise de risque très élevée.

Les supports composant les orientations de gestion de la répartition des supports d'investissement sont détaillés dans la partie « Présentation des orientations de gestion profilée » en fin de Conditions Contractuelles.

La liste de ces supports pourra être modifiée, notamment à la suite d'une opération sur titre affectant l'un d'entre eux. De même, Suravenir pourra décider, notamment dans un contexte d'absence d'opportunités d'investissement dans la gestion du fonds euros Suravenir Opportunités, de substituer le fonds euros Suravenir Rendement, à majorité obligataire, au fonds en euros Suravenir Opportunités dans un ou plusieurs profils ci-dessus.

#### b. Autres opérations

##### • Rachat partiel ou total

À l'issue du délai de renonciation, le souscripteur peut, sans frais, demander le rachat de tout ou partie du capital constitué, dans les conditions fiscales, légales et réglementaires en vigueur :

**en cas de rachat partiel :** son montant devra être au moins égal à 500 €, la valeur restant sur le contrat devant demeurer elle-même supérieure à 100 €. Le rachat partiel sera automatiquement effectué au prorata de la valeur des parts de chaque support d'investissement détenu dans les cas suivants :

- à défaut de précision de la part du souscripteur concernant le(s) support(s) d'investissement
- si le souscripteur a choisi la gestion profilée (point 7)

**en cas de rachat total :** son montant correspond à la valeur de rachat déterminée au point 3. Le capital sera versé dans un délai de 30 jours à compter de la réception par Suravenir de l'ensemble des pièces nécessaires au règlement. Au-delà de ce délai, le capital non versé produit de plein droit intérêt au taux légal majoré de moitié durant deux mois, puis à l'expiration de ce délai de deux mois, au double du taux légal.

Les modalités et dates de détermination, en cas de rachat, des valeurs liquidatives de chacune des unités de compte sont indiquées dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DIC) ou, le cas échéant, dans la note détaillée ou, selon le support, dans l'annexe complémentaire

de présentation du support concerné, remis au souscripteur lors du premier investissement sur le support concerné.

##### • Rachats partiels programmés

Les rachats partiels programmés seront automatiquement effectués au prorata de la valeur des parts de chaque support d'investissement éligible détenu dans les cas suivants :

- à défaut de précision de la part du souscripteur concernant le(s) support(s) d'investissement
- si le souscripteur a choisi la gestion profilée (point 7)

Le montant minimum de chaque rachat partiel programmé net est de 25 euros en périodicité mensuelle, 50 euros en trimestrielle, 150 euros en semestrielle ou 300 euros en annuelle. La valeur restant sur le contrat après chaque rachat partiel programmé doit demeurer supérieure à 100 €. Le solde minimum devant rester sur chaque unité de compte est de 25 €.

Cette option est disponible dès lors que :

- La valeur de rachat atteinte sur le contrat du souscripteur est supérieure à 1000 €
- Le souscripteur n'a pas choisi de versements programmés
- Le souscripteur n'a pas d'avance en cours
- Le contrat n'est pas nanti

Les rachats partiels programmés sont compatibles avec les options d'arbitrages programmés dès lors qu'ils sont positionnés « au prorata des parts de supports d'investissement présents au moment de chaque rachat ».

Les rachats partiels programmés seront automatiquement arrêtés si le souscripteur souhaite obtenir une avance, nantir son contrat ou mettre en place des versements programmés.

##### • Demande d'avance

Le souscripteur peut également, sous réserve de l'accord de Suravenir, obtenir une avance dont les modalités et la tarification lui seront communiquées sur simple demande auprès de Suravenir.

##### • Conversion en rente

Le souscripteur peut demander la conversion de son capital en rente, à condition d'être âgé de moins de 85 ans.

Lors de sa demande de conversion, le souscripteur peut choisir entre les options suivantes :

- Réversion de la rente
- Annuités garanties
- Rentes par paliers croissants
- Rentes par paliers décroissants
- Garantie dépendance

Les modalités de calcul de la rente lui seront communiquées sur simple demande auprès de Suravenir.

##### • Remise de titres en cas de rachat total ou au terme

Le souscripteur peut choisir de recevoir les unités de compte disponibles selon les dispositions de l'article L.131-1 du Code des Assurances. Il doit en informer Suravenir dans la demande de rachat total.

Ce mode de règlement entraîne le prélèvement de frais fixés à 1 % des fonds réglés sous forme de titres.

Le nombre de titres remis sera égal à la valeur en euros du capital déterminée conformément au point 3 du Projet de Contrat Valant Note d'Information, déduction faite du prélèvement de frais fixés à 1 % de ce capital, divisée par la dernière valeur liquidative connue avant la remise effective des titres. A défaut de précision, le règlement aura lieu en euros. Les fractions d'unités de compte donnent néanmoins toujours lieu au paiement de leur contre-valeur en euros.

## 8. TERME DU CONTRAT

Le souscripteur a le choix entre :

- la prorogation de sa souscription au contrat MonFinancier Retraite Capitalisation, aux conditions en vigueur à la date d'échéance, sous réserve d'accord de Suravenir. Le contrat sera automatiquement prorogé pour des périodes successives d'un an, à compter de la date d'échéance du contrat, sauf en cas de demande contraire du souscripteur

- Le versement en une seule fois de son capital correspondant à la valeur de rachat déterminée conformément au point 3. Le capital sera versé dans un délai de 30 jours à compter de la réception par Suravenir de l'ensemble des pièces nécessaires au règlement. Au-delà de ce délai, le capital non versé produit de plein droit intérêt au taux légal majoré de moitié durant deux mois, puis, à l'expiration de ce délai de deux mois, au double du taux légal. Le capital est prioritairement affecté au remboursement des avances en cours et des intérêts y afférents

la conversion de son capital en rente, selon les modalités précisées au point 7b

## 9. MODALITES D'INFORMATION

Chaque année, le souscripteur reçoit un relevé d'information de sa souscription précisant notamment :

- la valeur de rachat du contrat au 31 décembre de l'exercice précédent
- la répartition de la valeur de rachat entre les supports du contrat
- l'évolution annuelle de ces supports

Ces informations sont également disponibles, sur simple demande, auprès de son conseiller.

Le souscripteur accèdera, sous réserve de la disponibilité des documents, à tout type de communication contractuelle (notamment conditions particulières, conditions contractuelles, avis d'opéré, relevés d'information annuelle, avenants) sur le site [www.monfinancier.com](http://www.monfinancier.com), et plus particulièrement par l'éventuel accès au service de dématérialisation qui permettra au souscripteur de recevoir, consulter et de conserver tout type de communication contractuelle dématérialisée déposé par Suravenir ou MonFinancier.com sur l'espace personnel du souscripteur du site [www.monfinancier.com](http://www.monfinancier.com).

Le souscripteur accèdera au service en ligne en utilisant les codes d'accès fournis par MonFinancier.com et dont les modalités d'octroi, d'utilisation, d'opposition sont visées aux conditions générales de service établies par MonFinancier.com.

En souscrivant au contrat MonFinancier Retraite Capitalisation, le souscripteur reconnaît que les documents électroniques auxquels il a accès se substituent à l'envoi sous forme papier. Il lui appartient de les conserver sur le support de son choix.

Le souscripteur s'engage à informer MonFinancier.com de toute difficulté rencontrée dans la délivrance des documents électroniques.

Les informations fournies sont valables pendant la durée effective du contrat du souscripteur sous réserve de toute nouvelle modification des Conditions Contractuelles matérialisée notamment par la conclusion de tout nouvel avenant individuel du contrat du souscripteur.

## 10. AUTRES DISPOSITIONS

### a. Langue

La langue utilisée dans les relations contractuelles entre Suravenir et le souscripteur est la langue française.

### b. Monnaie légale

Le contrat MonFinancier Retraite Capitalisation et toutes les opérations qui y sont attachées sont exprimés à tout moment dans la monnaie légale en vigueur au sein de la République Française. En conséquence, toute modification de celle-ci s'appliquerait aux souscriptions et aux opérations en cours.

### c. Prescription

Les actions personnelles se prescrivent par 5 ans à compter du jour où le titulaire d'un droit a connu ou aurait dû connaître les faits lui permettant de l'exercer.

La prescription est interrompue par une des causes ordinaires d'interruption de la prescription suivantes :

- La reconnaissance par le débiteur du droit de celui contre lequel il prescrivait

- La demande en justice, même en référé. Il en est de même lorsqu'elle est portée devant une juridiction incompétente ou lorsque l'acte de saisine de la juridiction est annulé par l'effet d'un vice de procédure

Une mesure conservatoire prise en application du code des procédures civiles d'exécution ou un acte d'exécution forcée

La prescription est également interrompue par la désignation d'experts à la suite d'un sinistre, ou l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception adressée par Suravenir au souscripteur en ce qui concerne l'action en paiement de la prime et par le souscripteur à Suravenir en ce qui concerne le règlement de l'indemnité.

En outre, la prescription ne court pas ou est suspendue contre celui qui est dans l'impossibilité d'agir par suite d'un empêchement résultant de la loi, de la convention ou de la force majeure.

La prescription est suspendue à compter du jour où, après la survenance d'un litige, les parties conviennent de recourir à la médiation ou à la conciliation ou, à défaut d'accord écrit, à compter du jour de la première réunion de médiation ou de conciliation.

Le délai de prescription recommence à courir, pour une durée qui ne peut être inférieure à six mois, à compter de la date à laquelle soit l'une des parties ou les deux, soit le médiateur ou le conciliateur déclarent que la médiation ou la conciliation est terminée.

### d. Fonds de garantie des assurances de personnes

Suravenir contribue annuellement aux ressources du Fonds de Garantie des Assurances de Personnes.

### e. Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Les compagnies d'assurance sont assujetties à des obligations légales et réglementaires au titre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Les sommes versées au titre de ce contrat ne doivent pas avoir d'origine délictueuse et être conformes aux dispositions prévues par l'ordonnance 2009-104, codifiées aux articles L. 561-1 et suivants du Code Monétaire et Financier, complétées par ses textes réglementaires d'application.

En application du cadre légal et réglementaire, Suravenir se réserve la faculté de vérifier, ou de faire vérifier par ses intermédiaires distributeurs, l'origine ou la destination des fonds et, d'une manière générale, les caractéristiques des personnes susceptibles d'être intéressées au contrat ou de représenter le souscripteur.

Parmi les dispositions particulières applicables, il est précisé :

- que Suravenir n'accepte pas les opérations en espèces
- que toute opération, isolée ou fractionnée, supérieure ou égale à 150 000 € devra être systématiquement documentée
- que l'origine des fonds de tout versement ou le motif économique d'une opération de rachat devra être renseignée

Le souscripteur, dès sa souscription et pour toute la durée de son contrat, s'engage à :

- respecter strictement la réglementation sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme
- se conformer aux obligations réglementaires et prudentielles qui en résultent pour Suravenir et pour lui-même
- permettre à Suravenir et à son distributeur de respecter leurs propres obligations réglementaires en leur fournissant, à première demande de l'un ou de l'autre, toute pièce justificative qui serait nécessaire :
  - à l'identification des personnes susceptibles d'être intéressées au contrat ou de représenter le souscripteur
  - à la connaissance de l'origine ou de la destination économique et financière des fonds

### f. Informatique et Libertés

Les données à caractère personnel recueillies à l'occasion de la souscription et de la gestion du présent contrat sont nécessaires au traitement du dossier du souscripteur.

Le responsable du traitement de ces données à caractère personnel est Suravenir qui les utilise principalement pour les finalités suivantes : la gestion des contrats de capitalisation, des actions commerciales, les

études actuarielles, l'évaluation du risque, le respect de ses obligations en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, le souscripteur peut exercer son droit d'accès, d'opposition ou de rectification aux informations le concernant qui figureraient sur tout fichier à l'usage de Suravenir, de ses mandataires, de ses sous-traitants, des agrégateurs, de ses réassureurs ou co-assureurs, de toute entité du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

Le souscripteur accepte que les données le concernant leur soient transmises pour les besoins du traitement de son dossier.

Par ailleurs, les données à caractère personnel relatives au souscripteur peuvent également être transmises à toute instance gouvernementale ou de contrôle afin de satisfaire aux obligations légales ou réglementaires incombant à Suravenir.

Enfin, dans le cadre de son droit d'accès, le souscripteur peut obtenir, par courrier adressé à Suravenir, une copie des données à caractère personnel le concernant.

Le droit d'accès, d'opposition ou de rectification du souscripteur peut être exercé auprès du Service Gestion Vie - 232, rue Général Paulet - BP 103 - 29802 BREST CEDEX 9.

## Présentation des supports d'investissement du contrat MonFinancier Retraite Capitalisation - Septembre 2016

Cette présentation détaille tous les supports d'investissement du contrat MonFinancier Retraite Capitalisation, ainsi que leur éligibilité aux options d'arbitrages programmés (supports d'arrivée et supports de départ). Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DIC), la note détaillée ou, le cas échéant, l'annexe de présentation de chaque support est remis(e) au souscripteur préalablement à tout investissement. Il est également disponible sur le site Internet de l'AMF [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ainsi que sur le site de la société de gestion.

### 1 - FONDS EN EUROS A CAPITAL GARANTI

		Investissement Progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
		D	A	D	A	•
		D	A	D	A	•

### FONDS EN EUROS SURAVENIR OPPORTUNITES

Ce fonds en euros comporte une garantie en capital au moins égale aux montants nets investis. Il bénéficie chaque année d'une revalorisation constituée de la participation aux bénéfices calculée sur la base d'un taux de participation aux bénéfices de 90 %, diminuée des frais annuels de gestion de 0,60 %. Le fonds SURAVENIR OPPORTUNITES vise sur le moyen/long terme, un potentiel de performance supérieur à celui du fonds en euros SURAVENIR RENDEMENT, avec, en contrepartie, un risque de volatilité des rendements plus important.

Les sommes investies sur le fonds en euros SURAVENIR OPPORTUNITES sont soumises à des conditions qui sont détaillées sur le site [www.monfinancier.com](http://www.monfinancier.com)

### FONDS EN EUROS SURAVENIR RENDEMENT

Ce fonds en euros comporte une garantie en capital au moins égale aux montants nets investis. Il bénéficie chaque année d'une revalorisation constituée de la participation aux bénéfices calculée sur la base d'un taux de participation aux bénéfices de 90 %, diminuée des frais annuels de gestion de 0,60 %. Le fonds en euros SURAVENIR RENDEMENT vise, au travers de son allocation d'actifs majoritairement obligataire, à privilégier la sécurité et la récurrence du rendement.

### 2 - LISTE DES UNITES DE COMPTE DE REFERENCE CLASSEES PAR SOCIETE DE GESTION

Nom du support	Code ISIN	Catégorie Morningstar	Investissement Progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
<b>ABERDEEN GLOBAL SERVICES SA</b>							
Aberdeen Global - Asia Pacific Equity Fund A2 Base Currency Exposure EUR Acc	LU0566486402	Actions Asie-Pacifique hors Japon	A	D	A	D	•
Aberdeen Global - Asian Property Share Fund A2 Base Currency Exposure EUR Acc	LU0476875603	Immobilier - Indirect Asie	A	D	A	D	•
Aberdeen Global - Emerging Markets Infrastructure Equity Fund S2 Base Currency Exposure EUR Acc	LU0523222866	Actions Secteur Infrastructures	A	D	A	D	•
Aberdeen Global - European Equity Fund A2	LU0094541447	Actions Europe Gdes Cap. Mixte	A	D	A	D	•
Aberdeen Global Eastern European Equity Fund S 2 Acc	LU0505785005	Actions Europe Emergente	A	D	A	D	•
Aberdeen Global II European Convertibles Bond Fund A2	LU0513460179	Convertibles Europe	A/D	A/D	A	A/D	•
<b>ADVENIS INVESTMENT MANAGERS</b>							
Harmonis Réactif C	FR0010191197	Allocation EUR Modérée - International	A/D	A/D	A	A/D	•
<b>ALKEN LUXEMBOURG SARL</b>							
Alken Fund Absolute Return Europe A	LU0572586591	Alt - Long/Short Actions - Europe	A	D	A	D	•
Alken Fund European Opportunities-A	LU0524465977	Actions Europe Flex Cap	A	D	A	D	•
<b>ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH</b>							
Allianz Actions Aequitas R	FR0000975880	Actions France Grandes Cap.	A	D	A	D	•
Allianz Actions Euro Micap	FR0000449464	Actions Zone Euro Moyennes Cap.	A	D	A	D	•
Allianz Actions Euro PME-ETI RC	FR0000994782	Actions Europe Petites Cap.	A	D	A	D	•
Allianz Euro High Yield RC	FR010032326	Obligations EUR Haut Rendement	A/D	A/D	A	A/D	•
Allianz Euroland Equity Growth AT EUR	LU0256840447	Actions Zone Euro Grandes Cap.	A	D	A	D	•
Allianz Europe Equity Growth CT EUR	LU0256839860	Actions Europe Gdes Cap. Croissance	A	D	A	D	•
Allianz Foncier	FR0000945503	Immobilier - Indirect Zone Euro	A	D	A	D	•
Allianz German Equity AT EUR	LU0840617350	Actions Allemagne Gdes Cap.	A	D	A	D	•
Allianz Global Agricultural Trends CT EUR	LU0342689832	Actions Secteur Agriculture	A	D	A	D	•
Allianz Immo C	FR0000011959	Immobilier - Indirect Europe	A	D	A	D	•
Allianz Japan Equity AT (H-EUR) EUR	LU1143164405	Actions Japon Grandes Cap.	A	D	A	D	•
Allianz US High Yield AT (H2-EUR) EUR	LU0795385821	Obligations USD Haut Rendement	A/D	A/D	A	A/D	•
<b>ALMA CAPITAL &amp; ASSOCIES</b>							
Convertible Europe (7)/9)	FR0010247940	Convertibles Europe	A/D	A/D	A	A/D	•
<b>ALMA CAPITAL INVESTMENT MANAGEMENT</b>							
Atlas Maroc	FR0010015016	Actions Afrique & Moyen-Orient-Autres	A/D	A/D	A	A/D	•
<b>ALTO INVEST</b>							
Nova Europe A	FR0011585520	Actions Europe Petites Cap.	A	D	A	D	•
<b>AMILTON ASSET MANAGEMENT</b>							
Alter Solution	FR0011668730	Allocation EUR Flexible - International	A/D	A/D	A	A/D	•
Amilton Global Allocation R	FR0010729087	Allocation EUR Modérée - International	A/D	A/D	A	A/D	•
<b>AMIRAL GESTION</b>							
Sextant Autour du Monde A (7)	FR0010286021	Actions International Flex-Cap.	A	D	A	D	•
Sextant Europe A	FR0011050863	Actions Europe Gdes Cap. Mixte	A	D	A	D	•
Sextant Pme	FR0010547869	Actions France Petites & Moy. Cap.	A	D	A	D	•
<b>AMUNDI</b>							
Amundi Actions Euro ISR P	FR0010458745	Actions Zone Euro Grandes Cap.	A	D	A	D	•
Amundi Actions Foncier PD	FR0000972655	Immobilier - Indirect Europe	A	D	A	D	•
Amundi Actions PME C	FR0011556828	Actions Zone Euro Petites Cap.	A	D	A	D	•
Amundi Actions USA ISR P	FR0010153320	Actions Etats-Unis Gdes Cap. Mixte	A	D	A	D	•
Amundi Multimangers Oblig P	FR0000983637	Obligations International Dominante EUR	A/D	A/D	A	A/D	•
Amundi Oblig Internationales P EUR	FR0010156604	Obligations Internationales Flexibles	A/D	A/D	A	A/D	•
Hymnos P	FR0007447891	Allocation EUR Modérée	A/D	A/D	A	A/D	•
LCL Obligations Euro	FR0000018855	Obligations EUR Diversifiées	A/D	A/D	A	A/D	•
<b>AMUNDI IMMOBILIER</b>							
SCPI RYVOLI Avenir Patrimoine (11)	QS0002005346	SCPI	-	-	-	-	-
<b>AMUNDI LUXEMBOURG S.A.</b>							
Amundi Funds Bond Europe AE-C Class	LU0201577391	Obligations Europe	A/D	A/D	A	A/D	•
Amundi Funds Bond Global Emerging Hard Currency AE-C Class	LU0907913460	Obligations Marchés Emergents Dominante EUR	A/D	A/D	A	A/D	•
Amundi Funds Equity Europe Conservative AE-C Class	LU0755949848	Actions Europe Gdes Cap. Mixte	A	D	A	D	•
Amundi Funds Equity Global Gold Mines AU-C Class (1)	LU0586808276	Actions Secteur Métaux Précieux	A	D	A	D	•
Amundi Funds Equity Japan Target AHE-C Class	LU0568583933	Actions Japon Petites & Moy. Cap.	A	D	A	D	•
First Eagle Amundi Income Builder Fund Class AHE-QD Shares	LU1095740319	Allocation USD Modérée	A/D	A/D	A	A/D	•
First Eagle Amundi International Fund Class AE-C Shares	LU0555135745	Allocation USD Agressive	A/D	A/D	A	A/D	•
<b>ARCHITAS</b>							
AXA Indice Euro C	FR0000990756	Actions Zone Euro Grandes Cap.	A	D	A	D	•
<b>AURIS GESTION PRIVÉE</b>							
Evolution Europe C	FR0010682732	Actions Europe Flex Cap	A	D	A	D	•
<b>AXA FUNDS MANAGEMENT S.A.</b>							
AXA World Funds Euro Credit Plus A Capitalisation EUR	LU0164100710	Obligations EUR Emprunts Privés	A/D	A/D	A	A/D	•
AXA World Funds Framlington Emerging Markets E Capitalisation EUR (7)	LU0327690391	Actions Marchés Emergents	A	D	A	D	•
AXA World Funds Framlington Europe Real Estate Securities A Capitalisation EUR	LU0216734045	Immobilier - Indirect Europe	A	D	A	D	•
AXA World Funds Framlington Eurozone A Capitalisation EUR	LU0389656892	Actions Zone Euro Grandes Cap.	A	D	A	D	•
AXA World Funds Framlington Global Real Estate Securities E Capitalisation EUR (7)	LU0266012409	Immobilier - Indirect International	A	D	A	D	•
AXA World Funds Framlington Health E Capitalisation EUR	LU0266013639	Actions Secteur Santé	A	D	A	D	•
AXA World Funds Global Inflation Bonds E Capitalisation EUR	LU0266010296	Oblig. Internationales Indexées sur l'inflation Couvertes en EUR	A/D	A/D	A	A/D	•
AXA World Funds Optimal Income A Capitalisation EUR	LU0179866438	Allocation EUR Flexible	A	D	A	D	•
<b>AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS</b>							
AXA Aedificandi A C	FR0000172041	Immobilier - Indirect Zone Euro	A	D	A	D	•
AXA Euro Obligations C	FR0000172033	Obligations EUR Diversifiées	A/D	A/D	A	A/D	•
AXA Europe Actions AC	FR0000170243	Actions Europe Gdes Cap. Mixte	A	D	A	D	•
AXA Europe Opportunités AC	FR0000170318	Actions Europe Gdes Cap. Mixte	A	D	A	D	•
AXA Europe Small Cap C	FR0000170516	Actions Europe Moyennes Cap.	A	D	A	D	•
AXA France Actions AD	FR0000170284	Actions France Grandes Cap.	A	D	A	D	•
AXA France Opportunités C	FR0000447864	Actions France Grandes Cap.	A	D	A	D	•
AXA France Small Cap C	FR0000170391	Actions France Petites & Moy. Cap.	A	D	A	D	•
AXA Or et Matières Premières C (7)	FR0010011171	Actions Secteur Ressources Naturelles	A	D	A	D	•
AXA Patrimoine Vitalité C	FR0000447799	Allocation EUR Agressive - International	A	D	A	D	•





CPR Middle-Cap France D	FR0010565366	Actions France Petites & Moy. Cap.	A	D	A	D	•
CPR Silver Age E	FR0010917658	Actions Europe Gdes Cap. Croissance	A	D	A	D	•
CPR Stratégis (7)	FR0000296436	Allocation EUR Modérée - International	A	D	A	D	•
CPR USA P	FR0010501858	Actions Etats-Unis Gdes Cap. Mixte	A	D	A	D	•
<b>CREDIT SUISSE FUND MANAGEMENT S.A.</b>							
CS (Lux) Small and Mid Cap Germany Equity Fund B EUR	LU0052265898	Actions Allemagne Petites & Moy. Cap.	A	D	A	D	•
Credit Suisse (Lux) Global Security Equity Fund BH EUR	LU0909472069	Actions International Flex-Cap.	A	D	A	D	•
Credit Suisse (Lux) Portfolio Fund Balanced CHF B (3)	LU0078040838	Allocation CHF Modérée	A/D	A/D	A	A/D	•
Credit Suisse (Lux) Portfolio Fund Growth CHF B (3)	LU0078041992	Allocation CHF Agressive	A	D	A	D	•
<b>DEGROOF GESTION INSTITUTIONNELLE-LUX</b>							
Claresco SICAV - Energie (7)	LU0224487578	Actions Secteur Energie	A/D	A/D	A	A/D	•
Ulysses Tactical Fund A Acc (7)	LU0216000082	Allocation EUR Modérée	A	D	A	D	•
Ulysses LT Funds European General CP (7)	LU0864474365	Actions Europe Flex Cap	A	D	A	D	•
<b>DELUBAC ASSET MANAGEMENT</b>							
Delubac Pricing Power P	FR0010223537	Actions Europe Gdes Cap. Mixte	A	D	A	D	•
<b>DEUTSCHE ASSET MANAGEMENT S.A.</b>							
Deutsche Invest I Africa NC	LU0329759848	Actions Afrique	A	D	A	D	•
Deutsche Invest I Convertibles NC	LU0179202055	Convertibles International	A/D	A/D	A	A/D	•
Deutsche Invest I Global Agribusiness LC	LU0273158872	Actions Secteur Agriculture	A	D	A	D	•
Deutsche Invest I Global Infrastructure NC	LU0329760853	Actions Secteur Infrastructures	A	D	A	D	•
Deutsche Invest I Top Asia LC (7)	LU0145648290	Actions Asie-Pacifique avec Japon	A	D	A	D	•
Deutsche Invest I Top Dividend NC	LU0507266145	Actions International Rendement	A	D	A	D	•
DWS Deutschland LC	DE0008490962	Actions Allemagne Gdes Cap.	A	D	A	D	•
DWS Russia Acc (7)	LU0146864797	Actions Russie	A	D	A	D	•
DWS Türkei (7)	LU0209404259	Actions Turquie	A	D	A	D	•
<b>DNCA FINANCE LUXEMBOURG</b>							
DNCA Invest Convertibles Class A shares EUR	LU0401809073	Convertibles Europe	A/D	A/D	A	A/D	•
DNCA Invest Europe Growth Class B shares EUR	LU087053459	Actions Europe Flex Cap	A	D	A	D	•
DNCA Invest Global Leaders Class B EUR	LU0383784146	Actions International Gdes Cap. Mixte	A	D	A	D	•
DNCA Invest Infrastructures (LIFE) Class B shares EUR	LU0309082799	Actions Secteur Infrastructures	A	D	A	D	•
DNCA INVT SOUTH EUROPEAN OPP B	LU0284959502	Actions Europe Autres	A	D	A	D	•
<b>DNCA FINANCE S.A.</b>							
Centifolia C	FR0007076930	Actions France Grandes Cap.	A	D	A	D	•
DNCA Evolutif C	FR0007050190	Allocation EUR Flexible	A	D	A	D	•
DNCA Evolutif PEA	FR0010354837	Allocation EUR Flexible	A	D	A	D	•
DNCA PME C	FR0011637057	Actions France Petites & Moy. Cap.	A	D	A	D	•
DNCA Value Europe C	FR0010058008	Actions Europe Gdes Cap. "Value"	A	D	A	D	•
Eurose C	FR0007051040	Allocation EUR Prudente	A/D	A/D	A	A/D	•
Gallica C	FR0010031195	Actions France Petites & Moy. Cap.	A	D	A	D	•
<b>DORVAL ASSET MANAGEMENT</b>							
Donal Convictions P	FR0010557967	Allocation EUR Flexible	A/D	A/D	A	A/D	•
Donal Flexible Emergents P	FR0010354811	Allocation Marchés Emergents	A/D	A/D	A	A/D	•
Donal Managers C	FR0010158048	Actions France Grandes Cap.	A	D	A	D	•
Sésame Investissement P	FR0011161264	Allocation EUR Flexible - International	A/D	A/D	A	A/D	•
<b>ECOFI INVESTISSEMENTS</b>							
Ecofi Actions Rendement C	FR0000973562	Actions International Rendement	A	D	A	D	•
Ecofi Enjeux Futurs C	FR0010592022	Actions Secteur Ecologie	A	D	A	D	•
Ecofi Entreprises	FR0007011432	Convertibles Europe	A/D	A/D	A	A/D	•
Ecofi Quant Obligations	FR0007465075	Obligations EUR Emprunts d'Etat	A/D	A/D	A	A/D	•
<b>EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)</b>							
Edmond de Rothschild Euro Sustainable Growth A	FR0010505578	Actions Zone Euro Grandes Cap.	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild Geosphere C	FR0010127522	Actions Secteur Ressources Naturelles	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild India A	FR0010479931	Actions Inde	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild Patrimoine A	FR0010041822	Allocation EUR Modérée - International	A/D	A/D	A	A/D	•
Edmond de Rothschild Tricolore Rendement C	FR0010588343	Actions France Grandes Cap.	A	D	A	D	•
<b>EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MNGMT (LUX)</b>							
Edmond de Rothschild Fund - Emerging Bonds A-EUR Acc	LU1160351208	Obligations Marchés Emergents Dominante EUR	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild Fund - Europe Convertibles A-EUR Acc	LU1103207525	Convertibles Europe	A/D	A/D	A	A/D	•

Edmond de Rothschild Fund - Europe Flexible A-EUR Acc	LU1160352602	Allocation EUR Flexible	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild Fund - Europe Synergy A-EUR Acc	LU1102959951	Actions Europe Gdes Cap. Mixte	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild Fund - Europe Value & Yield A-EUR Acc	LU1103283468	Actions Europe Gdes Cap. "Value"	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild Fund - Global Data A EUR	LU1244893696	Actions Secteur Technologies	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild Fund - Global Healthcare A-EUR	LU1160356009	Actions Secteur Santé	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild Fund - Global Value A-EUR	LU1160358633	Actions International Gdes Cap. "Value"	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild Fund - Income Europe A-EUR	LU0992632538	Allocation EUR Prudente	A/D	A/D	A	A/D	•
Edmond de Rothschild Fund - Premiumsphere A-EUR	LU1082942308	Actions Secteur Biens Conso. & Services	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild Fund - US Value & Yield A-EUR Acc	LU1103303167	Actions Etats-Unis Gdes Cap. "Value"	A	D	A	D	•
<b>ERASMUS GESTION</b>							
Erasmus Actions France	FR0000281230	Actions France Grandes Cap.	A	D	A	D	•
Erasmus Small Cap Euro R	FR0011640887	Actions Zone Euro Petites Cap.	A	D	A	D	•
<b>ETHENEA INDEPENDENT INVESTORS S.A.</b>							
Ethna-AKTIV T (7)	LU0431139764	Allocation EUR Prudente - International	A/D	A/D	A	A/D	•
Ethna-DYNAMISCH R-T (7)	LU1134174397	Allocation EUR Modérée - International	A/D	A/D	A	A/D	•
<b>FEDERAL FINANCE GESTION</b>							
Federal Actions Ethiques P	FR0000442949	Actions France Petites & Moy. Cap.	A	D	A	D	•
Federal Apal P (7)	FR000987950	Actions Asie hors Japon	A	D	A	D	•
Federal Croissance P	FR000987703	Allocation EUR Modérée	A	D	A	D	•
Federal Indiciel Japon P (7)	FR000987968	Actions Japon Grandes Cap.	A	D	A	D	•
Federal Indiciel US P	FR000988057	Actions Etats-Unis Gdes Cap. "Value"	A	D	A	D	•
Federal Multi Actions Europe	FR0010108662	Actions Europe Gdes Cap. Mixte	A	D	A	D	•
Federal Multi PME	FR0010256396	Actions Europe Petites Cap.	A	D	A	D	•
Federal Obligataire CP	FR0000447641	Obligations EUR Diversifiées	A/D	A/D	A	A/D	•
Federal Opportunité Equilibre	FR0010292920	Allocation EUR Modérée	A	D	A	D	•
<b>FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)</b>							
Fidelity Active Strategy - Europe A Acc Euro	LU0202403266	Actions Europe Gdes Cap. Mixte	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - America Fund A-Acc-EUR	LU0251127410	Actions Etats-Unis Gdes Cap. Mixte	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - American Growth Fund A-USD (1)	LU0077355932	Actions Etats-Unis Gdes Cap. Croissance	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - ASEAN Fund A-USD (1)	LU0048573645	Actions ASEAN	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Asia Focus Fund A-Acc-EUR	LU0261946445	Actions Asie hors Japon	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Asian Smaller Companies Fund A Acc EUR	LU0702159772	Actions Asie-Pacifique hors Japon	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Asian Special Situations Fund A-Acc-EUR	LU0413542167	Actions Asie hors Japon	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Australia Fund A-AUD (2)	LU0048574536	Actions Australie & Nouvelle-Zélande	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - China Consumer Fund A-Acc-EUR	LU0594300096	Actions Grande Chine	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - China Focus Fund A-Acc-EUR	LU0318931192	Actions Chine	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Emerging Asia Fund A-Acc-EUR	LU0329678410	Actions Asie hors Japon	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Emerging Europe, Middle East & Africa Fund A-Acc-EUR	LU0303816705	Actions EMEA	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Emerging Market Debt A-Acc-EUR	LU0238205289	Obligations Marchés Emergents	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Emerging Markets Fund A-USD (1)	LU0048575426	Actions Marchés Emergents	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Euro Balanced Fund A-EUR	LU0052588471	Allocation EUR Modérée	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Euro Blue Chip Fund A-EUR	LU0088814487	Actions Zone Euro Grandes Cap.	A/D	A/D	A	A/D	•
Fidelity Funds - Euro Bond Fund A-EUR	LU0069450319	Obligations EUR Diversifiées	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Euro STOXX 50™ Fund A-EUR	LU0296857971	Actions Zone Euro Grandes Cap.	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - European Growth Fund A-Acc-EUR	LU0251130802	Obligations Europe Gdes Cap. Mixte	A/D	A/D	A	A/D	•
Fidelity Funds - European High Yield Fund A-Acc-EUR	LU0119124278	Obligations EUR Haut Rendement	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - European Larger Companies Fund A-EUR	LU0261951528	Actions Europe Gdes Cap. Mixte	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - European Smaller Companies Fund A-Acc-EUR	LU0080749848	Actions Europe Petites Cap.	A/D	A/D	A	A/D	•
Fidelity Funds - Fidelity Patrimoine A-Acc-Euro	LU0261948060	Allocation EUR Modérée - International	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - France Fund A-Acc-EUR	LU0261948060	Actions France Grandes Cap.	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Germany Fund A-Acc-EUR	LU0261948227	Actions Allemagne Gdes Cap.	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Global Consumer Industries Fund A-EUR	LU0114721508	Actions Secteur Biens Conso. & Services	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Global Dividend Fund A-Acc-EUR (Hedged)	LU0605515377	Actions International Rendement	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Global Financial Services Fund E-Acc-EUR	LU0114727238	Actions Secteur Finance	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Global Health Care Fund A-Acc-EUR	LU0261952419	Actions Secteur Santé	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Global Industrials Fund E Acc EUR	LU01147223033	Actions Secteur Matériaux & Industrie	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Global Property Fund A-Acc-EUR	LU0237698757	Immobilier - Indirect International	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Global Technology Fund A-EUR	LU0099574567	Actions Secteur Technologies	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Global Telecommunications Fund A EUR Acc	LU0261951957	Actions Secteur Communication	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Greater China Fund A-USD (1)	LU0048580855	Actions Grande Chine	A	D	A	D	•

Fidelity Funds - India Focus Fund A-EUR	LU0197230542	Actions Inde	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Indonesia Fund A-USD (1)	LU0055114457	Actions Indonésie	A	D	A	•	
Fidelity Funds - International Fund A-USD (1)	LU0048584097	Actions International Gdes Cap. Mixte	A	D	A	•	
Fidelity Funds - Italy Fund E-Acc-EUR	LU0283901063	Actions Italie	A	D	A	•	
Fidelity Funds - Korea Fund A-USD (1)	LU0061324488	Actions Corée	A	D	A	•	
Fidelity Funds - Latin America Fund E-Acc-EUR	LU0115767021	Actions Amérique Latine	A	D	A	•	
Fidelity Funds - Nordic Fund A-SEK (4)	LU0048588080	Actions Europe du Nord	A	D	A	•	
Fidelity Funds - Pacific Fund A Acc EUR	LU0368678339	Actions Asie-Pacifique avec Japon	A	D	A	•	
Fidelity Funds - Pacific Fund A USD (1)	LU0049112450	Actions Asie-Pacifique avec Japon	A	D	A	•	
Fidelity Funds - Singapore Fund A-USD (1)	LU0048588163	Actions Singapour	A	D	A	•	
Fidelity Funds - Switzerland Fund A-CHF (3)	LU0054754816	Actions Suisse Grandes Cap.	A	D	A	•	
Fidelity Funds - Taiwan Fund A-USD (1)	LU0075458603	Actions Taiwan Grandes Cap.	A	D	A	•	
Fidelity Funds - Thailand Fund A-USD (1)	LU0048621477	Actions Thaïlande	A	D	A	•	
Fidelity Funds - US High Yield Fund A-Acc-EUR	LU0261953904	Obligations USD Haut Rendement	AD	AD	A	•	
Fidelity Funds - World Fund A-EUR	LU0069449576	Actions International Gdes Cap. Mixte	A	D	A	•	
FL GESTION							
Fidelity Europe	FR0000086674	Actions Europe Gdes Cap. Mixte	A	D	A	•	
Fidelity Monde	FR0000172363	Actions International Gdes Cap. Mixte	A	D	A	•	
FINANCIERE ARBEVEL							
Plivalca Allicaps A	FR0000422842	Actions France Grandes Cap.	A	D	A	•	
Plivalca France Small Caps A	FR0000422859	Actions France Petites & Moy. Cap.	A	D	A	•	
Plivalca Initiatives PME A (9)	FR0011315696	Actions France Petites & Moy. Cap.	A	D	A	•	
FINANCIERE DE L'ARC							
Aic Actions Biotech A	FR0007028063	Actions Secteur Biotechnologie	A	D	A	•	
FOURPOINTS INVESTMENT MANAGERS							
Fourpoints Euro Global Leaders R	FR0010560664	Actions Zone Euro Flex Cap	A	D	A	•	
FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENT FUNDS							
Franklin European Small-Mid Cap Growth Fund AlaccEUR	LU0138075311	Actions Europe Petites Cap.	A	D	A	•	
Franklin Global Fundamental Strategies Fund NlaccEUR-H1	LU0360500044	Allocation USD Modérée	A	D	A	•	
Franklin India Fund AlaccEUR	LU0231705187	Actions Inde	A	D	A	•	
Franklin K2 Alternative Strategies Fund AlaccEUR-H1	LU1093756242	Alt - Multistratégies	AD	AD	A	•	
Franklin Mutual Beacon Fund NlaccEUR	LU0140362889	Actions Etats-Unis Gdes Cap. "Value"	A	D	A	•	
Franklin Mutual European Fund AlaccEUR	LU0140363002	Actions Europe Gdes Cap. "Value"	A	D	A	•	
Franklin Mutual Global Discovery Fund AlaccEUR	LU0211333025	Actions International Gdes Cap. "Value"	A	D	A	•	
Franklin Technology Fund NlaccEUR	LU0140363697	Actions Secteur Technologies	A	D	A	•	
Franklin U.S. Opportunities Fund AlaccEUR	LU0260869739	Actions Etats-Unis Flex Cap	A	D	A	•	
Templeton Africa Fund AlaccEUR	LU0744128231	Actions Afrique	A	D	A	•	
Templeton Asian Growth Fund AlaccEUR	LU0229940001	Actions Asie hors Japon	A	D	A	•	
Templeton Asian Smaller Companies Fund AlaccEUR	LU0390135415	Asia ex-Japan Small/Mid-Cap Equity	A	D	A	•	
Templeton Emerging Markets Smaller Companies Fund AlaccEUR	LU0300743431	Global Emerging Markets Small/Mid-Cap Equity	A	D	A	•	
Templeton Frontier Markets Fund AlaccEUR	LU0390137031	Actions Marchés Frontières	A	D	A	•	
Templeton Global Bond Fund AlaccEUR	LU0152980495	Obligations International	A	D	A	•	
Templeton Global Total Return Fund AlaccEUR	LU0260870661	Obligations International	A	D	A	•	
Templeton Growth (Euro) Fund AlaccEUR	LU0114760746	Actions International Gdes Cap. "Value"	A	D	A	•	
Templeton Thailand Fund AlaccUSD (1)	LU0078275988	Actions Thaïlande	A	D	A	•	
GENERALI INVESTMENTS EUROPE SPA							
Generali France Small Caps C	FR0007064324	Actions France Petites & Moy. Cap.	A	D	A	•	
Generali Investissement C	FR0010086512	Actions France Grandes Cap.	A	D	A	•	
GESTION 21							
Immobilier 21 AC	FR0010541821	Immobilier - Indirect Zone Euro	A	D	A	•	
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT							
Groupama Avenir Euro N	FR00102288308	Actions Zone Euro Moyennes Cap.	A	D	A	•	
H2O AM LLP							
H2O Adagio R	FR0010923359	Alt - Global Macro	AD	AD	A	•	
H2O Moderato R	FR0010923367	Alt - Global Macro	AD	AD	A	•	
H2O Multibonds RC	FR0010923375	Obligations EUR Flexibles	AD	AD	A	•	
H2O Multistratégies R	FR0010923383	Allocation EUR Flexible - International	A	D	A	•	
H2O Multiequities R	FR0011008762	Actions International Gdes Cap. Mixte	A	D	A	•	

HAAS GESTION						
Epargne Croissance	FR0011845650	Allocation EUR Modérée	AD	AD	A	•
Epargne Patrimoine C	FR0010487512	Allocation EUR Prudente	AD	AD	A	•
HENDERSON MANAGEMENT SA						
Henderson Horizon Fund - Pan European Equity Fund Class A2 EUR Acc	LU0138821268	Actions Europe Gdes Cap. Mixte	A	D	A	•
HMG FINANCE						
HMG Rendement	FR0007495049	Allocation EUR Modérée	AD	AD	A	•
HMG Globetrotter C	FR0010241240	Actions Marchés Emergents	A	D	A	•
Découvertes C	FR0010601971	Actions France Petites & Moy. Cap.	A	D	A	•
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)						
HSBC Actions Internationales G	FR0000438905	Actions International Gdes Cap. Mixte	A	D	A	•
HSBC Actions Patrimoine AC	FR0010143545	Actions France Grandes Cap.	A	D	A	•
HSBC Euro Gvt Bond Fund C	FR0000971293	Obligations EUR Emprunts d'Etat	AD	AD	A	•
HSBC Mix Equilibre A	FR0007003868	Allocation EUR Modérée - International	AD	AD	A	•
HSBC Mix Dynamique A	FR007006671	Allocation EUR Agressive	A	D	A	•
HSBC Small Cap France A	FR0010058628	Actions France Petites & Moy. Cap.	A	D	A	•
HSBC Special Situations Europe AC	FR0000982449	Actions Europe Gdes Cap. Mixte	A	D	A	•
HSBC Sustainable Euro Bond AC	FR0010061283	Obligations EUR Diversifiées	AD	AD	A	•
HSBC Oblig Inflation Euro IC	FR0010615393	Obligations EUR Indexées sur l'inflation	AD	AD	A	•
HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG) SA						
HSBC Global Investment Funds - Brazil Equity Class AC (1)	LU0196696453	Actions Brésil	A	D	A	•
HSBC Global Investment Funds - Chinese Equity Class AC	LU0164865239	Actions Chine	A	D	A	•
HSBC Global Investment Funds - Euroland Equity Class AC	LU0165074666	Actions Zone Euro Grandes Cap.	A	D	A	•
HSBC Global Investment Funds - Euro High Yield Bond Class AC	LU0165128348	Obligations EUR Haut Rendement	AD	AD	A	•
HSBC Global Investment Funds - Indian Equity Class AC (1)	LU0164881194	Actions Inde	A	D	A	•
INOCAP SA						
Quadrige C	FR0011466093	Actions France Petites & Moy. Cap.	A	D	A	•
Quadrige Rendement C	FR0011640986	Actions Europe Petites Cap.	A	D	A	•
INVESCO ASSET MANAGEMENT						
Invesco Multi Stratégie	FR0010144626	Allocation EUR Agressive	A	D	A	•
INVESCO MANAGEMENT (LUX) S.A.						
Invesco Euro Equity Fund E (Accumulation) EUR	LU1240329380	Actions Zone Euro Grandes Cap.	A	D	A	•
Invesco Funds - Invesco Asia Opportunities Equity Fund E EUR	LU0115143082	Actions Asie hors Japon	A	D	A	•
Invesco Funds - Invesco Balanced-Risk Allocation Fund E	LU0425616901	Allocation EUR Modérée - International	AD	AD	A	•
Invesco Funds - Invesco Emerging Local Currencies Debt Fund Class E EUR Accumulation	LU027060464	Obligations Marchés Emergents Devise Locale	AD	AD	A	•
Invesco Funds - Invesco Euro Bond Fund E Acc	LU0115144304	Obligations EUR Diversifiées	AD	AD	A	•
Invesco Funds - Invesco Euro Corporate Bond Fund Class A Accumulation	LU0243957825	Obligations EUR Emprunts Privés	AD	AD	A	•
Invesco Funds - Invesco European Growth Equity Fund E	LU0194781224	Actions Europe Gdes Cap. Mixte	A	D	A	•
Invesco Funds - Invesco Greater China Equity Fund E	LU0115143165	Actions Grande Chine	A	D	A	•
Invesco Funds - Invesco Pan European High Income Fund Class E Accumulation	LU0243957742	Allocation EUR Prudente	AD	AD	A	•
Invesco Funds - Invesco Pan European Structured Equity Fund A Acc	LU0119750205	Actions Europe Gdes Cap. Mixte	A	D	A	•
INVEST AM						
Invest Latitude Euro A	FR0011032754	Allocation EUR Prudente	AD	AD	A	•
J.CHAHINE CAPITAL						
Digital Funds Stars Europe R	LU0323041763	Actions Europe Flex Cap	A	D	A	•
JANUS CAPITAL INTERNATIONAL LTD						
Janus Capital Funds plc - Balanced Fund A USD Acc (1)	IE0004445015	Allocation USD Modérée	AD	AD	A	•
Janus Capital Funds plc - Europe Fund A EUR Acc	IE0083DVSZ10	Actions Europe Gdes Cap. Mixte	A	D	A	•
Janus Capital Funds plc - Global Real Estate Fund A EUR Acc Hedged	IE0033534995	Immobilier - Indirect International	A	D	A	•
Janus Capital Funds plc - High Yield Fund A EUR Acc Hedged	IE0009530639	Obligations USD Haut Rendement	AD	AD	A	•
Janus Capital Funds plc - US Venture Fund A EUR Acc Hedged	IE0009534169	Actions Etats-Unis Petites Cap.	A	D	A	•
JPMORGAN ASSET MGMT (EUROPE) SA R L						
JPM Funds - ASEAN Equity Fund A (acc) - EUR	LU0441852612	Actions ASEAN	A	D	A	•
JPM Funds - Europe Equity Fund A (acc) - EUR	LU0210530746	Actions Europe Gdes Cap. "Value"	A	D	A	•
JPM Funds - Europe Small Cap Fund A (dist) - EUR	LU0053687074	Actions Europe Petites Cap.	A	D	A	•
JPM Funds - Greater China Fund A (acc) - USD (1)	LU0210526801	Actions Grande Chine	A	D	A	•
JPM Funds - Japan Equity Fund A (dist) - USD (1)	LU0053696224	Actions Japon Grandes Cap.	A	D	A	•



Lyxor UCITS ETF Stoxx Europe 600 Industrial Goods & Services (13)	FR0010344887	Actions Secteur Matériaux & Industrie	A	D	A	D	•
Lyxor UCITS ETF Stoxx Europe 600 Media (13)	FR0010344929	Actions Secteur Communication	A	D	A	•	
Lyxor UCITS ETF Stoxx Europe 600 Oil & Gas (13)	FR0010344960	Actions Secteur Energie	A	D	A	•	
Lyxor UCITS ETF Stoxx Europe 600 Personal & Household Goods (13)	FR0010344978	Actions Secteur Biens Conso. & Services	A	D	A	•	
Lyxor UCITS ETF Stoxx Europe 600 Telecommunications (13)	FR0010344812	Actions Secteur Communication	A	D	A	•	
Lyxor UCITS ETF Stoxx Europe 600 Travel & Leisure (13)	FR0010344838	Actions Secteur Biens Conso. & Services	A	D	A	•	
Lyxor UCITS ETF Stoxx Europe 600 Utilities (13)	FR0010344853	Actions Secteur Services Publics	A	D	A	•	
Lyxor UCITS ETF Thailand (SET50 Net TR) C-EUR (13)	FR0011067529	Actions Thaïlande	A	D	A	•	
Lyxor UCITS ETF Turkey (DJ Turkey Titans 20) (13)	FR0010326256	Actions Turquie	A	D	A	•	
Lyxor UCITS ETF Unleveraged S&P 500 VIX Futures Enhanced Roll C EUR (13)	FR0011376565	Alt - Volatilité	A	D	A	•	
Lyxor UCITS ETF World Water D-EUR (13)	FR0010527275	Actions Secteur Eau	A	D	A	•	
<b>M&amp;G GROUP</b>							
M&G Asian Fund Euro A Acc	GB0030939770	Actions Asie-Pacifique hors Japon	A	D	A	•	
M&G Corporate Bond Fund Euro A Acc	GB0032137860	Obligations GBP Emprunts Privés	A/D	A/D	A	•	
M&G Dynamic Allocation Fund Euro A Acc	GB00856H1545	Allocation EUR Flexible - International	A/D	A/D	A	•	
M&G Global Basics Fund Euro A Acc	GB0030932676	Actions International Flex-Cap.	A	D	A	•	
M&G Global Convertibles Fund Euro A Acc	GB0081268494	Convertibles International	A/D	A/D	A	•	
M&G Global Dividend Fund Euro A Acc	GB00839R2549	Actions International Rendement	A	D	A	•	
M&G Global Leaders Fund Euro A Acc	GB0030934490	Actions International Gdes Cap. Mixte	A	D	A	•	
M&G Global Macro Bond Fund Euro A Acc	GB00878PH718	Obligations International	A/D	A/D	A	•	
M&G Japan Smaller Companies Fund Euro A Acc	GB0030939119	Actions Japon Petites & Moy. Cap.	A	D	A	•	
M&G Optimal Income Fund Euro A-H Acc	GB0081YMYCY93	Allocation GBP Prudente	A/D	A/D	A	•	
M&G Prudent Allocation Fund Euro A Acc	GB008V88TV63	Allocation EUR Prudente - International	A/D	A/D	A	•	
M&G Recovery Fund Euro A Acc	GB0032139684	Actions Royaume Uni Flex Cap	A	D	A	•	
<b>MANDARINE GESTION</b>							
Mandarine Europe Microcap R	FR0011640945	Actions Europe Petites Cap.	A	D	A	•	
Mandarine Funds - Mandarine Unique Small & Mid Caps Europe Actions Classe R	LU0489687243	Actions Europe Moyennes Cap.	A	D	A	•	
Mandarine Opportunités R	FR0010657122	Actions France Grandes Cap.	A	D	A	•	
Mandarine Reflex R	FR0010753608	Allocation EUR Modérée	A/D	A/D	A	•	
Mandarine Valeur R	FR0010554303	Actions Europe Gdes Cap. "Value"	A	D	A	•	
<b>MARTIN MAUREL GESTION</b>							
Martin Maurel Pierre Capitalisation R	FR0011885797	Immobilier - Indirect Zone Euro	A	D	A	•	
<b>MDO MANAGEMENT COMPANY S.A.</b>							
MDO Management Systematic F (7)	LU0581204301	Allocation EUR Flexible - International	A/D	A/D	A	•	
Pareturn Stamina Systematic Plus F (7)	LU0581205290	Allocation EUR Flexible - International	A/D	A/D	A	•	
<b>METROPOLE GESTION</b>							
Metropole Convertibles	FR0007083332	Convertibles Europe	A/D	A/D	A	•	
Metropole Euro A	FR0007078753	Actions Zone Euro Grandes Cap.	A	D	A	•	
Metropole Frontière Europe	FR0007085808	Actions Europe Emergente hors Russie	A	D	A	•	
Metropole Sélection A	FR0007078811	Actions Europe Gdes Cap. "Value"	A	D	A	•	
<b>MIROVA</b>							
Fructi ISR Obli Euro RC	FR0010028985	Obligations EUR Diversifiées	A/D	A/D	A	•	
<b>MONETA ASSET MANAGEMENT</b>							
Moneta Long Short A	FR0010400762	Alt - Long/Short Actions - Europe	A/D	A/D	A	•	
Moneta Multi Caps C	FR0010298596	Actions France Grandes Cap.	A	D	A	•	
<b>MONTPENSIER FINANCE</b>							
BBM V-Flex RPC	FR0011522358	Allocation EUR Flexible	A	D	A	•	
<b>NAMI AEW EUROPE</b>							
SCPI LAFFITTE PIERRE (11)	QS0002005338	SCPI	-	-	-	-	
<b>NATIXIS AM</b>							
NATIXIS EURO AGGREGATE R/A EUR	LU0935223627		A/D	A/D	A	•	
<b>NATIXIS ASSET MANAGEMENT</b>							
AAA-Actions Agro Alimentaire C	FR0010058529	Actions Secteur Biens Conso. & Services	A	D	A	•	
Natixis Actions Small & Mid Cap Euro RC	FR0010666560	Actions Zone Euro Petites Cap.	A	D	A	•	
Natixis Actions Small & Mid Cap France A (7)	FR0000003170	Actions France Petites & Moy. Cap.	A	D	A	•	
Natixis Convertibles Euro Soprane	FR0011034826	Convertibles Europe	A/D	A/D	A	•	
Natixis Souverains Euro RC	FR0000003196	Obligations EUR Emprunts d'Etat	A/D	A/D	A	•	

<b>NATIXIS GLOBAL ASSET MANAGEMENT</b>						
Natixis International Funds (Dublin) I Loomis Sayles Multisector Income Fund R/A (EUR)	IE00B23XD337	Obligations USD Flexibles	A/D	A/D	A	•
Natixis International Funds (Lux) I Emerise Emerging Europe Equity Fund R/A (EUR)	LU0147918923	Actions Europe Emergente	A	D	A	•
<b>NN INVESTMENT PARTNERS LUXEMBOURG SA</b>						
NN (L) Patrimonial Balanced - P Cap EUR (7)	LU0119195963	Allocation EUR Modérée - International	A/D	A/D	A	•
<b>NORDEA INVESTMENT FUNDS SA</b>						
Nordea-1 Stable Return Fund BP EUR	LU0227384020	Allocation EUR Modérée - International	A/D	A/D	A	•
<b>ODDO MERITEN ASSET MANAGEMENT SA</b>						
Multi-Asset Patrimoine CR-EUR (7)	FR0011694231	Allocation EUR Flexible - International	A/D	A/D	A	•
Oddo Active Equities CI-EUR	FR0007044680	Actions Zone Euro Flex Cap	A	D	A	•
Oddo Avenir CR-EUR	FR0000989899	Actions France Petites & Moy. Cap.	A	D	A	•
Oddo Avenir Euro CR-EUR	FR0000990095	Actions Zone Euro Moyennes Cap.	A	D	A	•
Oddo Avenir Europe CR-EUR	FR0000974149	Actions Europe Flex Cap	A	D	A	•
Oddo Convertible Europe CR-EUR	FR0010297564	Convertibles Europe	A/D	A/D	A	•
Oddo Génération CR-EUR	FR0010574434	Actions Zone Euro Flex Cap	A	D	A	•
Oddo Immobilier CR-EUR	FR0000989915	Immobilier - Indirect Zone Euro	A	D	A	•
Oddo Investissement CR-EUR (7)	FR0000446692	Actions International Gdes Cap. Mixte	A	D	A	•
Oddo Optimal Income CR-EUR	FR0011540525	Allocation EUR Prudente	A/D	A/D	A	•
Oddo Patrimoine CR-EUR (7)	FR0000992042	Allocation EUR Modérée - International	A/D	A/D	A	•
Oddo Proactif Europe CR-EUR	FR0010109165	Allocation EUR Flexible	A/D	A/D	A	•
<b>OFI ASSET MANAGEMENT</b>						
Ofi Kappastocks R	FR0010411868	Alt - Long/Short Actions - Europe	A	D	A	•
Ofi Palmatès Actions Europe	FR0000285710	Actions Europe Gdes Cap. Mixte	A	D	A	•
Ofi RCM Europe de l'Est (7)	FR0000978587	Actions Europe Emergente	A	D	A	•
<b>OFI GESTION PRIVÉE</b>						
Ofi Convictions	FR0010564351	Allocation EUR Flexible - International	A	D	A	•
<b>OFI LUX</b>						
Ofi MultiSelect BRICA R (7)	LU0286061501	Actions BRIC	A	D	A	•
Ofi MultiSelect US Equity A EUR	LU0185495495	Actions Etats-Unis Flex Cap	A	D	A	•
<b>PALATINE ASSET MANAGEMENT</b>						
Palatine Absolutum A	FR0007070982	Alt - Global Macro	A/D	A/D	A	•
Palatine Equilibre	FR0000978421	Allocation EUR Modérée	A	D	A	•
Palatine France Mid Cap	FR0000437576	Actions France Petites & Moy. Cap.	A	D	A	•
Energies Renouvelables A	FR0010244160	Actions Secteur Energies Alternatives	A	D	A	•
Uni-Hoche C	FR0000930455	Actions France Grandes Cap.	A	D	A	•
<b>PASTEL &amp; ASSOCIÉS</b>						
Valeur Intrinsèque P	FR0000979221	Actions International Flex-Cap.	A	D	A	•
<b>PETERCAM INSTITUTIONAL ASSET MANAGEMENT SA</b>						
Petercam Equities Agrivalue B	BE0947764743	Actions Secteur Agriculture	A	D	A	•
Petercam Equities Europe Dividend B	BE0057451271	Actions Europe Rendement	A	D	A	•
Petercam Equities Euroland B	BE0058182792	Actions Zone Euro Grandes Cap.	A	D	A	•
Petercam Equities World Sustainable B	BE0058652646	Actions International Gdes Cap. Mixte	A	D	A	•
Petercam Securities Real Estate Europe B	BE0058187841	Immobilier - Indirect Europe	A	D	A	•
<b>PICNET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA</b>						
Picnet - Emerging Europe P EUR	LU0130728842	Actions Europe Emergente	A	D	A	•
Picnet-Agriculture P EUR	LU0366534344	Actions Secteur Agriculture	A	D	A	•
Picnet-Asian Equities Ex Japan P EUR (7)	LU0255976994	Actions Asie hors Japon	A	D	A	•
Picnet-Asian Local Currency Debt P EUR	LU0280438309	Obligations Asie - Devisé Locale	A/D	A/D	A	•
Picnet-BioTech P EUR	LU0255977455	Actions Secteur Biotechnologie	A	D	A	•
Picnet-Clean Energy P EUR	LU0280435388	Actions Secteur Energies Alternatives	A	D	A	•
Picnet-Digital Communication P EUR	LU0340549113	Actions Secteur Technologies	A	D	A	•
Picnet-Emerging Local Currency Debt PEUR	LU0280437673	Obligations Marchés Emergents Devisé Locale	A/D	A/D	A	•
Picnet-European Sustainable Equities P EUR	LU0144509717	Actions Europe Gdes Cap. Mixte	A	D	A	•
Picnet-Global Emerging Debt HP EUR	LU0170594346	Obligations Marchés Emergents	A/D	A/D	A	•
Picnet-Global Megatrend Selection P EUR	LU0386882277	Actions International Flex-Cap.	A	D	A	•
Picnet-Health P EUR	LU0255978776	Actions Secteur Santé	A	D	A	•
Picnet-Indian Equities P EUR (7)	LU0255979071	Actions Inde	A	D	A	•
Picnet-Japanese Equity Selection PIPY (5) (7)	LU0176900511	Actions Japon Grandes Cap.	A	D	A	•

Pictet-Multi Asset Global Opportunities P EUR (7)	LU0941349192	Allocation EUR Flexible - International	A/D	A	A/D	•
Pictet-Premium Brands P EUR	LU0217139020	Actions Secteur Biens Conso. & Services	A	A	D	•
Pictet-Security P EUR	LU0270904781	Actions International Flex-Cap.	A	A	D	•
Pictet-Small Cap Europe P EUR	LU0130732364	Actions Europe Petites Cap.	A	A	D	•
Pictet-Timber P EUR	LU0340595957	Actions Secteur Ressources Naturelles	A	A	D	•
Pictet-Water P EUR	LU0104884860	Actions Secteur Eau	A	A	D	•
PIONEER AM						
PIONEER EURO-LAND EQUITY E EURO C	LU0111919162	Actions Zone Euro Grandes Cap.	A	A	D	•
PRIMONIAL REIM						
SCI Primonial Capimmo (7) (12)	QS0002005277	SCI	-	-	-	-
SCI PATRIMMO COMMERCIAL (11)	QS0002005299	SCI	-	-	-	-
SCI PATRIMMO CROISSANCE (11)	QS0002005708	SCI	-	-	-	-
SCI PRIMOPIERRE (11)	QS0002005285	SCI	-	-	-	-
SCI PRIMOVIE (11)	QS0002005324	SCI	-	-	-	-
RAM ACTIVE INVESTMENTS SA						
RAM (Lux) Systematic Funds - European Equities B (7)	LU0160155981	Actions Europe Flex Cap	A	A	D	•
RAM (Lux) Systematic Funds - North American Equities B (1) (7)	LU0160156013	Actions Etats-Unis Flex Cap	A	A	D	•
RAYMOND JAMES AM INTERNATIONAL						
Raymond James Europe Plus A	FR0010178665	Actions Europe Gdes Cap. Mixte	A	A	D	•
Raymond James Microcaps A	FR0010544791	Actions Zone Euro Petites Cap.	A	A	D	•
ROBECO LUXEMBOURG SA						
Robeco Global Consumer Trends Equities Class D EUR Acc	LU0187079347	Actions Secteur Biens Conso. & Services	A	A	D	•
Robeco US Premium Equities DH EUR	LU0320896664	Actions Etats-Unis Gdes Cap. "Value"	A	A	D	•
ROCHE-BRUNE SAS						
Roche-Brune Europe Actions P	FR0010237503	Actions Europe Flex Cap	A	A	D	•
Roche-Brune Euro PME P	FR0011659937	Actions Zone Euro Petites Cap.	A	A	D	•
Roche-Brune Zone Euro Actions P	FR0010283838	Actions Zone Euro Flex Cap	A	A	D	•
ROTHSCHILD & CIE GESTION						
Elan France Bear	FR0004004434	Autres	A	A	D	•
Elan Oblig Bear F EUR	FR0012366763	Trading - Leveraged/Inverse Obligations	A	A	D	•
R Alizes F EUR	FR0011276617	Allocation EUR Prudente	A/D	A	A/D	•
R Club C EUR	FR0010541557	Allocation EUR Flexible	A	A	D	•
R Conviction Euro C EUR	FR0010187898	Actions Zone Euro Grandes Cap.	A	A	D	•
R Conviction France C	FR0010784348	Actions France Grandes Cap.	A	A	D	•
R Credit Horizon 12M C EUR	FR0010697482	Obligations EUR Très Court Terme	A/D	A	A/D	•
R Euro Crédit C EUR	FR0007008750	Obligations EUR Emprunts Privés	A/D	A	A/D	•
R Midcap Euro C	FR0010126995	Actions Zone Euro Moyennes Cap.	A	A	D	•
R Midcap France	FR0007387071	Actions France Petites & Moy. Cap.	A	A	D	•
R Valor F EUR (7)	FR0011261197	Allocation EUR Flexible - International	A	A	D	•
ROTHSCHILD HDF INVESTMENT SOLUTIONS						
R Opal Asie (7)	FR0007035472	Actions Asie hors Japon	A	A	D	•
R Opal Croissance (7)	FR0007025523	Allocation EUR Agressive - International	A	A	D	•
R Opal Equilibre (7)	FR0000981458	Allocation EUR Modérée - International	A	A	D	•
R Opal Modéré (7)	FR0007028907	Allocation EUR Prudente - International	A/D	A	A/D	•
Vital Flex Dynamique (7)	FR0011062686	Allocation EUR Flexible - International	A	A	D	•
ROUVIER ASSOCIÉS						
Rouvier - Europe C	LU1100076808	Actions Europe Gdes Cap. Mixte	A	A	D	•
Rouvier - Evolution C	LU1100077103	Allocation EUR Flexible	A/D	A	A/D	•
Rouvier - Patrimoine C	LU1100077442	Allocation EUR Prudente	A/D	A	A/D	•
Rouvier - Valeurs C	LU1100076550	Allocation EUR Flexible	A	A	D	•
RUSSELL INVESTMENTS						
Multi-Style Multi-Manager Funds European Small Cap Fund A Acc	IE0004307934	Actions Europe Petites Cap.	A	A	D	•
SAINT OLIVE GESTION						
BSO Bio Santé	FR0007005764	Actions Secteur Santé	A	A	D	•

SCHELCHER PRINCE GESTION						
Schelcher Euro Rendement C	FR0011414416	Obligations EUR Diversifiées	A/D	A	A/D	•
Schelcher Prince Convertibles Global Europe P	FR0010377507	Convertibles Europe	A/D	A	A/D	•
Schelcher Prince Convertibles Global World P (7)	FR0011167402	Convertibles International	A/D	A	A/D	•
Schelcher Prince Convertibles ISR Europe P	FR0010339465	Convertibles Europe	A/D	A	A/D	•
Schelcher Prince Convertibles P	FR0010771055	Convertibles Europe	A/D	A	A/D	•
Schelcher Prince Haut Rendement P	FR0010560037	Obligations EUR Haut Rendement	A/D	A	A/D	•
Schelcher Prince Opportunités Européennes P	FR0011034818	Obligations EUR Diversifiées	A/D	A	A/D	•
SCHRODER IM LUX						
SCHRODER ISF EURO BOND A CAP	LU0106235533		A/D	A	A/D	•
SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT LUX S.A.						
Schroder International Selection Fund Emerging Asia A EUR Acc	LU0248172537	Actions Asie hors Japon	A	A	D	•
Schroder International Selection Fund Emerging Europe A Acc	LU0106817157	Actions Europe Emergente	A	A	D	•
Schroder International Selection Fund Emerging Markets A Acc (1)	LU0106252389	Actions Marchés Emergents	A	A	D	•
Schroder International Selection Fund EURO Equity B Acc	LU0106235376	Actions Zone Euro Grandes Cap.	A	A	D	•
Schroder International Selection Fund European Equity Absolute Return A EUR Acc	LU1046235062	Alt - Long/Short Actions - Europe	A	A	D	•
Schroder International Selection Fund Global Climate Change Equity A EUR Acc	LU0302446645	Actions Secteur Ecologie	A	A	D	•
Schroder International Selection Fund Greater China A EUR Acc	LU0365775922	Actions Grande Chine	A	A	D	•
Schroder International Selection Fund Middle East EUR A Acc	LU0316459139	Actions Afrique & Moyen-Orient	A	A	D	•
Schroder International Selection Fund QEP Global Quality A EUR Acc	LU0323591833	Actions International Gdes Cap. Mixte	A	A	D	•
Schroder International Selection Fund US Small & Mid-Cap Equity A EUR Hdq Acc	LU0334662323	Actions Etats-Unis Moyennes Cap.	A	A	D	•
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION						
SG Actions Energie C	FR0000423147	Actions Secteur Energie	A	A	D	•
SG Actions Euro Value C	FR0007079199	Actions Zone Euro Grandes Cap.	A	A	D	•
SOFDY						
SCPI EFIMMO (11)	QS0002006003	SCPI	-	-	-	-
SCPI IMMORENTE (11)	QS0002006011	SCPI	-	-	-	-
Sofidy Selection 1 P	FR0011694256	Immobilier - Indirect Zone Euro	A	A	D	•
STAMINA ASSET MANAGEMENT						
Quantostars (7)	FR0011144195	Allocation EUR Flexible - International	A	A	D	•
Stamina Dynamique (7)	FR0004439554	Allocation EUR Agressive - International	A	A	D	•
Stamina Europe (7)	FR0011060300	Allocation EUR Agressive	A	A	D	•
Stamina Or (7)	FR0000981193	Actions Secteur Métaux Précieux	A	A	D	•
Stamina Patrimoine R (7)	FR000444002	Allocation EUR Flexible - International	A/D	A	A/D	•
STATE STREET GLOBAL ADVISORS LUXEMBOURG						
State Street Global Advisors Luxembourg SICAV - State Street Europe Index Equity Fund P	LU1159236501	Actions Europe Gdes Cap. Mixte	A	A	D	•
State Street Global Advisors Luxembourg SICAV - State Street EMU Index Equity Fund P	LU1159238036	Actions Zone Euro Grandes Cap.	A	A	D	•
SUNNY ASSET MANAGEMENT						
Sunny Euro Strategic R	FR0010996629	Allocation EUR Prudente	A/D	A	A/D	•
Sunny Managers F	FR0010922963	Actions France Petites & Moy. Cap.	A	A	D	•
SWISS LIFE ASSET MANAGEMENT (FRANCE)						
Swiss Life Funds (F) Defensive P	FR0010308825	Allocation EUR Prudente - International	A/D	A	A/D	•
SYCOMORE ASSET MANAGEMENT						
Sycomore European Growth A	FR0007073119	Actions Zone Euro Flex Cap	A	A	D	•
Sycomore Francecap R	FR0010111732	Actions France Petites & Moy. Cap.	A	A	D	•
Sycomore US Opportunities R	FR0010363366	Alt - Long/Short Actions - Europe	A/D	A	A/D	•
Sycomore Partners Fund P	FR0010738120	Allocation EUR Flexible	A/D	A	A/D	•
Sycomore Sélection Responsable R	FR0011169341	Actions Zone Euro Flex Cap	A	A	D	•
TALENCE GESTION						
Talence MidCaps AC	FR0010909739	Actions France Petites & Moy. Cap.	A	A	D	•
TIKHAU INVESTMENT MANAGEMENT						
Tikehau Credit Plus A (7)	FR0010460493	Obligations EUR Haut Rendement	A/D	A	A/D	•
Tikehau Income Cross Assets P	FR0011530948	Allocation EUR Flexible - International	A/D	A	A/D	•
Tikehau Taux Variables P	FR0010819821	Obligations EUR Emprunts Privés Court Terme	A/D	A	A/D	•
TOCQUEVILLE FINANCE						
Tocqueville Gold P	FR0010649772	Actions Secteur Métaux Précieux	A	A	D	•
Tocqueville Olyssée C	FR0010546960	Actions France Petites & Moy. Cap.	A	A	D	•

Tocqueville PME P	FR0011608421	Actions France Petites & Moy. Cap.	A	D	A	D	D	D	•
Tocqueville Ulyse C	FR0010546903	Actions Zone Euro Flex Cap	A	D	A	D	D	D	•
Tocqueville Value Amérique P	FR0010547059	Actions Etats-Unis Gdes Cap. Mixte	A	D	A	D	D	D	•
Tocqueville Value Europe P	FR0010547067	Actions Europe Flex Cap	A	D	A	D	D	D	•
TRUSTEAM FINANCE									
Trusteam ROC A	FR0010981175	Actions International Gdes Cap. Croissance	A	D	A	D	D	D	•
UBS Asset Management (France) SA									
UBS (F) - European Opportunity Unconstrained PEA (EUR) R	FR0007016068	Actions Europe Gdes Cap. Mixte	A	D	A	D	D	D	•
UBS (F) - Opportunités Monde 50 (EUR) R	FR0010172437	Allocation EUR Flexible - International	A/D	A/D	A	A/D	A/D	A/D	•
UBS (F) Opportunités Monde 100 (EUR)	FR0007019997	Allocation EUR Modérée - International	A/D	A/D	A	A/D	A/D	A/D	•
UNION BANCAIRE PRIVÉE (EUROPE) SA									
UBAM - Swiss Equity A Acc (3) (7)	LU0073503921	Actions Suisse Grandes Cap.	A	D	A	D	D	D	•
VEGA INVESTMENT MANAGERS									
Véga Europe Convictions RC	FR0010626796	Actions Europe Gdes Cap. Mixte	A	D	A	D	D	D	•
Véga Euro Rendement RX	FR0012219848	Allocation EUR Prudente	A/D	A/D	A	A/D	A/D	A/D	•
Véga France Opportunités RC	FR0010458190	Actions France Grandes Cap.	A	D	A	D	D	D	•
WISEAM									
Aprécio C	FR0010291187	Allocation EUR Flexible	A/D	A/D	A	A/D	A/D	A/D	•

(1) La valeur liquidative de ces fonds est exprimée en Dollars Américains. Elle est convertie selon la parité retenue par Suravenir.

(2) La valeur liquidative de ces fonds est exprimée en Dollars Australiens. Elle est convertie selon la parité retenue par Suravenir.

(3) La valeur liquidative de ces fonds est exprimée en Francs Suisses. Elle est convertie selon la parité retenue par Suravenir.

(4) La valeur liquidative de ces fonds est exprimée en Couronnes Suédoises. Elle est convertie selon la parité retenue par Suravenir.

(5) La valeur liquidative de ces fonds est exprimée en Yens Japonais. Elle est convertie selon la parité retenue par Suravenir.

(6) Les opérations sur ces fonds s'effectuent sur la base de la 2<sup>ème</sup> valeur liquidative déterminée à compter de la saisie, sous réserve qu'une autre opération ne soit pas en attente de valorisation.

(7) Les opérations sur ces fonds s'effectuent sur la base de la 3<sup>ème</sup> valeur liquidative déterminée à compter de la saisie, sous réserve qu'une autre opération ne soit pas en attente de valorisation.

(8) Les opérations sur ces fonds s'effectuent sur la base de la 3<sup>ème</sup> valeur liquidative déterminée à compter de la saisie, sous réserve qu'une autre opération ne soit pas en attente de valorisation.

(9) La valeur liquidative de ces fonds est calculée chaque semaine (vendredi). En cas d'achat ou de vente, la valeur liquidative appliquée sera la première valeur déterminée après la date d'opération, sauf indication contraire.

(10) La valorisation de ces fonds est hebdomadaire (chaque lundi) ou, si le lundi est férié, le jour ouvré précédent). La part des versements sur chacun de ces fonds ne doit pas représenter plus de 50000 € et 50 % de l'encours total du contrat. Ils ne sont pas éligibles aux versements programmés ni aux rachats partiels programmés. Le versement minimum sur ces fonds est une part. Pour chacun de ces fonds, en cas de débassement de l'enveloppe maximale accordée par la société de gestion, Suravenir se réserve la faculté de limiter ou de refuser les versements. Lors du premier investissement sur chacune des SCI, vous devez impérativement compléter, signer et adresser une annexe de souscription à télécharger sur le site [www.monfinancier.com](http://www.monfinancier.com)

(11) La valeur liquidative des SCI est calculée chaque semaine (vendredi). En cas d'achat ou de vente, la VL appliquée sera la 1<sup>ère</sup> valeur déterminée après la date d'opération, avec un préavis de 2 jours et sous réserve qu'une autre opération ne soit pas en attente de valorisation. Le cumul des versements sur chaque SCI ne doit pas représenter plus de 50 % de l'encours total du contrat et ne doit pas dépasser 50000 euros.

(12) La valorisation de ces fonds dits "Trackers" s'effectue chaque jour au cours d'exécution de la transaction réalisée par SURAVENIR lors du fixing de clôture des marchés, majorité de 0,1 % de frais de transaction pour les opérations d'investissement et minorité de 0,1 % pour les opérations de désinvestissement.

(13) Les supports éligibles à l'option de rééquilibrage automatique sont indiqués par un « • » . Pour les autres options, les supports éligibles au départ sont indiqués par un « D » et à l'arrivée par un « A » .

Au déclenchement de l'option d'arbitrages programmés choisie par le souscripteur, le capital présent sur le(s) support(s) de départ est transféré vers le(s) support(s) d'arrivée sélectionné(s) par le souscripteur.

Les supports éligibles à l'option de rééquilibrage automatique sont indiqués par un « • » . Pour les autres options, les supports éligibles au départ sont indiqués par un « D » et à l'arrivée par un « A » .

Au déclenchement de l'option d'arbitrages programmés choisie par le souscripteur, le capital présent sur le(s) support(s) de départ est transféré vers le(s) support(s) d'arrivée sélectionné(s) par le souscripteur.

# PRESENTATION DES ORIENTATIONS DE GESTION PROFILÉE

Le souscripteur a le choix entre les cinq profils suivants :

## MF ETOILÉE PROFIL PRUDENT

investi à 75 % sur le fonds euros à capital garanti SURAVENIR OPPORTUNITES et à 25 % en unités de compte : 6.25 % sur chacune des unités de compte suivante : ODDO AVENIR C (FR0000989899); FRANKLIN MUTUAL EUROPEAN A ACC (LU0140363002); CARMIGNAC INVESTISSEMENT A (FR0010148981); MAGELLAN C (FR0000292278).

Il permet au souscripteur de diversifier ses investissements tout en prenant un risque limité.

## MF ETOILÉE PROFIL ÉQUILIBRE

investi à 55 % sur le fonds euros à capital garanti SURAVENIR OPPORTUNITES et à 45 % en unités de compte : 11.25 % sur chacune des unités de compte suivante : ODDO AVENIR C (FR0000989899); FRANKLIN MUTUAL EUROPEAN A ACC (LU0140363002); CARMIGNAC INVESTISSEMENT A (FR0010148981); MAGELLAN C (FR0000292278).

Il permet au souscripteur d'équilibrer ses investissements avec une prise de risque équilibrée.

Les caractéristiques de chacun des supports d'investissement concernés autre que le fonds en euros sont indiquées dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DIC) ou, le cas échéant, dans la note détaillée ou, selon le support, dans l'annexe complémentaire de présentation du support concerné, remis au souscripteur lors du premier investissement sur le support concerné et disponibles sur simple demande auprès de votre conseiller et sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

## MF ETOILÉE PROFIL DYNAMIQUE

investi à 30 % sur le fonds euros à capital garanti SURAVENIR OPPORTUNITES et à 70 % en unités de compte : 17.50 % sur chacune des unités de compte suivante : ODDO AVENIR C (FR0000989899); FRANKLIN MUTUAL EUROPEAN A ACC (LU0140363002); CARMIGNAC INVESTISSEMENT A (FR0010148981); MAGELLAN C (FR0000292278).

Il permet au souscripteur de diversifier ses investissements en acceptant une prise de risque élevée.

## MF ETOILÉE PROFIL OFFENSIF

investi à 100 % sur les unités de compte : 25 % sur chacune des unités de compte suivante : ODDO AVENIR C (FR0000989899); FRANKLIN MUTUAL EUROPEAN A ACC (LU0140363002); CARMIGNAC INVESTISSEMENT A (FR0010148981); MAGELLAN C (FR0000292278).

Il offre au souscripteur un meilleur potentiel de performance en contrepartie d'une prise de risque très élevée.



Siège social: 232, rue Général Paulet - BP 103 - 29 802 BREST CEDEX 9.  
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 420 000 000 €.  
Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST.  
SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR) (61, rue Taitbout - 75 436 Paris cedex 9)



MonFinancier - Société par Action simplifiée, enregistrée au RCS de Rennes sous le n° 494 162 233, au capital de 10 000 € dont le siège est situé 4, rue Beaumanoir 35 000 RENNES. Tél. 02 99 30 06 43.  
Courtier indépendant en assurances inscrit au registre des intermédiaires en assurance sous le n° ORIAS 07031613.  
[www.monfinancier.com](http://www.monfinancier.com)